

ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 juin au 15 août 2018

Pour le 23 juin prochain, les citoyens de Saint-Jude sont invités à embellir leur municipalité en décorant l'extérieur de leur résidence aux couleurs de la Fête nationale du Québec dont le thème 2018 est :

Histoire de héros

FETENATIONALE.QUEBEC

Horaire de la Fête Nationale page 15



Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 12
Fadoq	Page 13
Loisirs	Page 14
Fête Nationale	Page 15
Maison des jeunes	Page 16
Faucon vous en parle!	Page 17
Jardin communautaire	Page 18
Matinées Gourmandes	Page 19
Messages	Page 20
Jeunes en santé	Page 27
Régie intermunicipale	Page 28
Nos annonceurs	Page 29



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT DES PINCES – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue et la Ville de Saint-Ours ont signé une entente intermunicipale afin d'offrir les services de désincarcération sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suite à une réunion des parties à l'entente, qui a eu lieu à St-Jude le 7 décembre 2017, il fut décidé de recommander à nos conseils municipaux et à notre régie municipale d'autoriser qu'un appel d'offre soit lancé le plus tôt possible afin d'acquérir l'équipement complet des pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation avec système d'évaluation par pondération a été fait ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection s'est réuni et a déposé son rapport au conseil;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts seront partagés selon les termes de l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE RETENIR les services de la compagnie Aréo-Feu pour la fourniture et la livraison d'outils de désincarcération pour un montant de 34 932.25\$, taxes incluses.

DE RÉPARTIR les frais d'achat entre les municipalités membres de l'entente intermunicipale.

Cette résolution d'achat est conditionnelle à l'achat des équipements par l'ensemble des municipalités membres de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-25-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT DE LA MRC DES MASKOUTAINS 17-493)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 434-25-2018 intitulé Règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 437-9-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 437-2006 RELATIVEMENT AUX MODALITÉS ENTOURANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS POUR UNE INTERVENTION DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement sur les permis et certificats afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité adopte des normes visant à se conformer du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 437-9-2018 intitulé « Règlement numéro 437-9-2018, modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 437-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU PONCEAU – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert inc. au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été réalisées par le Ministère des Transports, secteur hydraulique, afin de déterminer la cause de la détérioration du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique a confirmé que les travaux de remplacement du ponceau seront admissibles au programme d'aide financière et non plus seulement les travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense fait l'objet du décret numéro 492-2011 et qu'elle s'applique selon la résolution numéro 2011-06-139;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour le remplacement du ponceau du chemin d'accès situé au bout de la rue Graveline dès que les plans et devis préparés par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains seront approuvés par les instances gouvernementales requises (Ministère de la Sécurité publique et Ministère des Transports);

DE NOMMER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, responsable de cet appel d'offres conformément au règlement de gestion contractuelle.

QUE les modifications au contrat devront être approuvées par toutes les personnes suivantes:

- l'ingénieur chargé de projet de la MRC des Maskoutains
- le responsable du dossier au MTQ division des mouvements de terrain
- le chargé de projet au MSP
- madame Nancy Carvalho ou en son absence, la directrice générale adjointe de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SURNUMÉRAIRE ADMINISTRATION – EMBAUCHE DE MME SYLVIE BEAUREGARD

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets en cours ainsi que ceux à réaliser à courte échéance;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail au bureau municipal ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches à déléguer sont spécifiques et nécessitent des connaissances particulières;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Mme Sylvie Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de Mme Sylvie Beauregard à titre de travailleur autonome et selon les conditions présentées.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 142 «administration – salaire surnuméraire» en y transférant des fonds du compte 59 11000 000 «surplus accumulé non affecté».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 31 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

**ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 -
REFINANCEMENT – ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DES BILLETS**

Date d'ouverture :	31 mai 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2.9367 %
Montant :	699 300 \$	Date d'émission :	7 juin 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 7 juin 2018, au montant de 699 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

54 400 \$	2.25000 %	2019
56 300 \$	2.50000 %	2020
58 200 \$	2.70000 %	2021
60 300 \$	2.85000 %	2022
470 100 \$	3.00000 %	2023

Prix : 98.64600

Coût réel : 3.28492 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

54 400 \$	3.32000 %	2019
56 300 \$	3.32000 %	2020
58 200 \$	3.32000 %	2021
60 300 \$	3.32000 %	2022
470 100 \$	3.32000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.32000 %

3 - CAISSE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

54 400 \$	3.33000 %	2019
56 300 \$	3.33000 %	2020
58 200 \$	3.33000 %	2021
60 300 \$	3.33000 %	2022
470 100 \$	3.33000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.33000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Jude accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 7 juin 2018 au montant de 699 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003. Ces billets sont émis au prix de 98.64600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT - RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Jude souhaite emprunter par billets pour un montant total de 699 300 \$ qui sera réalisé le 7 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
471-2010	159 700 \$
398-2003	539 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003, la Municipalité de Saint-Jude souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 7 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 7 juin et le 7 décembre de chaque année;

3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

PROCÈS-VERBAL

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	54 400 \$	
2020.	56 300 \$	
2021.	58 200 \$	
2022.	60 300 \$	
2023.	62 300 \$	(à payer en 2023)
2023.	407 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 471-2010 et 398-2003 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 7 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 juin 2018 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2018 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (mai 2018):	21 309.39\$
Comptes déjà payés (mai 2018):	19 364.42\$
Comptes à payer (mai 2018):	275 803.63\$

Appels des pompiers:

16-05-2018	889, rue Ménard	Feu extérieur avec dommage à la résidence	Saint-Jude
18-05-2018	971, Thiersant	Fausse alarme	Saint-Louis
24-05-2018	861, 6e rang	Feu de bâtiment agricole	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe. Je ferai la description sommaire des projets d'immobilisation réalisés en 2017.

1. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE DE 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 704 956.73 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 1 769 999,23 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 155 064.00\$. Ce déficit provient principalement des investissements en infrastructure dont certains, qui ont été réalisés à même les sommes du surplus accumulé non affecté, lequel est passé de 819 681.19 \$ à 586 263.56 \$ au 31 décembre 2017.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur André Brodeur, comptable agréé, de la firme LBL CPA INC. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jude.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jude et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2017 a été marquée par les réalisations suivantes :

- resurfaçage du 6^e rang sur une distance de 2,5 km ;
- aménagement d'une aire de jeux d'eau
- achat et installation de nouveaux modules de jeux au parc du Centre communautaire;
- Drainage des terrains sportifs;
- Mise en œuvre de l'entente intermunicipale pour les services de désincarcération ;
- Tournage du documentaire 'Les Mémoires Rochvilloises : un patrimoine à préserver!'
- Ouverture de la rue Roy dans la phase 2 du développement résidentiel.

Tous ces accomplissements pendant une année électorale ont fait de 2017 une année exceptionnelle et cet exploit n'aurait pu être possible sans le travail acharné de l'équipe municipale ainsi que la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Saint-Jude.

Ce 4 juin 2018

Le maire Yves de Bellefeuille

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION DÉSINCARCÉRATION – INSCRIPTION DE 3 CANDIDATS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2018-11-241, la municipalité de Saint-Jude a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération avec la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5.1 de ladite entente, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à former le personnel requis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Service aux entreprises régionalisé, Centre du Québec (Le_SAE) en date du 5 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE messieurs Steve Émond, Réjean Graveline et Marc-André Brazeau à la formation « Formation en désincarcération » offerte par Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec et qui aura lieu au courant de l'été 2018;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 3 500\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 34 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 350\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE POUR LES ÉLUS » - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QU'une formation intitulée « Introduction à la sécurité civile pour les élus » s'est tenue à Saint-Marcel-de-Richelieu le 5 mai dernier ;

CONSIDÉRANT la participation des personnes suivantes : M. Yves de Bellefeuille, M. Sylvain Lafrenaye, M. Francis Grégoire, M. Maxim Bousquet et Mme Nancy Carvalho;

CONSIDÉRANT QUE les participations de M. Francis Grégoire et de Mme Nancy Carvalho ne sont pas facturées puisque ces personnes suivent déjà la formation complète avec l'ACSIQ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture P-971 au montant de 360.00\$ taxes en sus, à l'entreprise Sécurité civile Landry inc. Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « congrès délégation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION « CONSERVATION DE LA PREUVE ET PROTECTION DE LA SCÈNE EN RCCI » - INSCRIPTION DES OFFICIERS

CONSIDÉRANT l'offre de services faite par le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy à la Régie Intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour une formation intitulée « Conservation de la preuve et protection de la scène en RCCI » ;

CONSIDÉRANT l'invitation faite à notre service incendie à l'effet de participer à cette formation;

CONSIDÉRANT l'intérêt des officiers à y participer, soit M. Francis Grégoire, M. Guy Dion et M. François Graveline;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE les officiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jude à cette formation d'une durée de 3 heures;

DE DÉFRAYER un montant de 71.50\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 3 heures de formation, ainsi que la rémunération au taux horaire du salaire minimum et les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

Formation	71.50\$
Heures de formation	108.00\$ (3 heures x 12\$ x 3 officiers)
Total (taxes en sus)	179.50\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SURNUMÉRAIRE ESTIVAL - EMBAUICHE - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste pour l'embauche d'un surnuméraire estival qui sera responsable notamment de la coupe du gazon et du lignage des terrains sportifs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a consulté l'ensemble des membres du conseil pour approuver le choix du candidat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Stéphane Breton à titre de journalier estival au taux horaire de 13.75\$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JARDIN COMMUNAUTAIRE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet intitulé « Les citoyens jardinent » et présenté par la directrice générale en collaboration avec Mme Amélie Cordeau du CCCPEM;

CONSIDÉRANT le rapport présenté aux membres du conseil à l'effet de créer un jardin communautaire et d'offrir 10 parcelles aux citoyens de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE des sommes devront être allouées à ce projet pour permettre notamment l'aménagement des parcelles, l'installation d'une clôture, l'approvisionnement en eau, etc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER ce projet pilote et d'offrir la possibilité aux citoyens le souhaitant de bénéficier d'un jardin communautaire;

DE LIMITER l'usage à 10 parcelles sur le terrain à proximité du garage municipal;

DE FONCTIONNER selon un système de « premier arrivé, premier servi » pour la réservation des parcelles selon la date qui sera annoncée dans la prochaine édition du journal « Le Rochvillois »

D'AUTORISER la directrice générale à pourvoir aux sommes requises pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CARACTÉRISATION DES RIVES VISANT L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AU RESPECT DES BANDES RIVERAINES – MANDAT À M. PATRICK BERNARD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont énoncé clairement leur volonté d'appliquer la réglementation quant au respect des bandes riveraines, notamment, mais non limitativement, celles visibles le long des routes;

CONSIDÉRANT QUE depuis les cinq (5) dernières années, la Municipalité a multiplié ses efforts pour sensibiliser la population et les propriétaires à l'importance du respect des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a annoncé en 2018 sa volonté de faire respecter les bandes riveraines par l'intermédiaire du document accompagnant tous les comptes de taxes, ainsi que par l'envoi d'une lettre adressée aux propriétaires d'entreprises agricoles enregistrées et dont copie conforme a été envoyée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée pour procéder à la caractérisation des rives se doit de posséder des qualifications particulières propres à ce mandat;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Patrick Bernard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre de service type « clé en main » pour chaque caractérisation au montant de 150.00 \$, taxes en sus, pour les cours d'eau verbalisés, et 75.00\$, taxes en sus, pour les fossés de chemin. Ce tarif inclut notamment :

- Expertise sur le terrain et mesurage;
- Production d'un rapport complet à la directrice générale;
- Présence au tribunal lorsque requis.

DE MANDATER M. Patrick Bernard pour procéder à la caractérisation des rives visant l'application réglementaire relative au respect des bandes riveraines;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur municipal dans l'exécution de son mandat pour l'application du règlement 496-2013;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur en bâtiment dans l'exécution de son mandat pour les articles visant l'application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 1er - 2 ET 3 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 1er, 2 et 3 septembre 2018;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans de tels cas.

La publicité sera publiée dans le journal local seulement, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO 434-26-2018 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DE TYPE BI-GÉNÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 4 juin 2018, le règlement intitulé « Règlement numéro 434-26-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables sur les résidences deux générations »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT, TERRAINS DE SOCCER ET DE BALLE – INSTALLATION DE TOILETTES

CONSIDÉRANT QUE le parc Elphège-Filiatrault, les terrains de soccer et de balle sont fortement utilisés pendant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles et cyclistes utilisent également les installations;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes ne sont pas accessibles près de ces installations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER deux (2) toilettes chimiques, soit une près des terrains de balle et de soccer et l'autre au parc Elphège-Filiatrault;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location de deux (2) toilettes chimiques auprès de la compagnie Les cabinets Maska pour une période de cinq (5) mois. Le coût total pour cinq (5) mois est de 1 500.00, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes.

D'ENTÉRINER la dépense déjà effectuée pour le mois de mai 2018.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT - RÉFECTION DE L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration doivent être apportés à l'allée piétonnière située au centre du parc Elphège-Filiatrault;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise "Pavage Michel Perron" pour la pose et la compaction d'asphalte recyclée sur le sentier pour un montant de 1 500.00\$ taxes en sus.

DE MANDATER l'entreprise "Transport Mathieu Paquin inc." pour le transport d'environ 200 tonnes d'asphalte recyclées au coût de 14.00\$ la tonne, soit un montant total de 2 800.00\$ taxes en sus pour les matériaux;

Cette dépense au montant de 4 300.00\$, taxes en sus., est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MÉMOIRES ROCHVILLOISES – PROJECTION DU DOCUMENTAIRE - RÉPARTITION DES FRAIS

CONSIDÉRANT la présentation à la population du documentaire « Mémoires Rochvilloises – un patrimoine à préserver » le 23 mai 2018;

CONSIDÉRANT les factures relatives à cette présentation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes :

NOM	FACTURE	DESCRIPTION	MONTANT NET
Boulevard Musique	157046	Location matériel de son et de projection	1947.52\$
Communication Serdu inc.	104790	Vente de coffrets DVD et conversion au format DVD-Vidéo	723.36\$
Ève-Mary Thai Thi Lac	n/a	IGA (breuvages) Tim Hortons (timbits)	92.24\$
		Total :	2 763.12\$

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70259 671 «Mémoires Rochvilloises» en s'appropriant les sommes nécessaires au surplus accumulé non-affecté, jusqu'à concurrence d'une dépense totale du projet de 18 162.00\$

L'excédent de la dépense du projet sera attribué au poste budgétaire 02 29000 699 « Programme soutien à la criminalité »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **lundi 6 août 2018 à 20h00**, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



Mémoires

Rochvilloises



Le 25 mai dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle, la municipalité de Saint-Jude a remporté la deuxième place pour le documentaire "Les mémoires Rochvilloises, un patrimoine à préserver".

Vous avez manqué la soirée du visionnement du film "Les mémoires Rochvilloises"? Vous pouvez vous procurer le documentaire au coût de 10\$ en passant au bureau municipal pendant les heures



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
 Voici l'adresse électronique pour le site de la
 bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

JUN mois du Québec

Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **L'allumeuse** (Suzanne Myre)
- **La petite maison du 6^{ième} rang v.2** (Micheline Dalpé)
- **L'héritière de Salem v.3 et 4** (Caroline Barré)
- **Dame mature** (Guylaine Guay)
- **Histoire de gars** (J. Du Temple, Simon Lafrance, Patrick Senécal)
- **Red light v.3** (Marie-Eve Bourassa)
- **Danger! Ma belle-mère débarque** (Catherine Bourgault)
- **L'homme de ses rêves** (Mikaël Archambault)
- **Les enfants de putainville** (Claire Bergeron)
- **Au chant des marées v.2** (France Lorrain)
- **La métamorphose de Raphaël** (Patrice Lepage)
- **Demain le Québec** (Collectif)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'affaire Cendrillon (Mary Higgins Clark) <input type="checkbox"/> La jeune fille et la nuit (Guillaume Musso) <input type="checkbox"/> L'amie prodigieuse v.4 (Elena Ferrante) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'appel du néant (Maxime Chattam) <input type="checkbox"/> L'enfant aux yeux bleus (Danielle Steel) <input type="checkbox"/> La fille dans les bois (Patricia MacDonald) |
|---|--|
- Abîmes et ténèbres v.1** (Nora Roberts)
 La femme qui ne vieillissait pas (Grégoire Delacourt)
 Petits secrets, grands mensonges (Liane Moriarty)

Jeunes lecteurs

C'est la faute à Félix Riopel
 Parfaite (Collection Tabou)
 Bine v.4
 Les mille visages de notre histoire
 Les toutouts des sistes
 Cédric; J'ai gagné! V.24

Enfants

Triangle comme...
 Mon frère
 Ma soeur
 À la découverte de la ferme
 J'aime lire; grimaces et chocolat

DVD : **Le trip à trois** de Benoit Pelletier - **Radius** de C. Labrèche et S. Léonard - **La ferme et son état** de Marc Séguin - **One Manu show** de Emmanuel Bilodeau - **Le lion de Sodor** - **Dora et les pirates**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

BONNE FÊTE DES PÈRES!

Danse: de retour en octobre 2018

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ!



Ensemble on s'amuse en gardant la forme!

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

LISTE DES JEUX EXTÉRIEURS

- PÉTANQUE ÉTÉ 2018
au parc Elphège-Filiatrault

À venir automne 2018

- JEUX DE FERS
- SHUFFLEBOARD
- CROQUET

LISTE DES JEUX INTÉRIEURS

- GOLF & QUILLES avec la Wii
sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL Poches
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE Poches
- SHUFFLEBOARD

Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude: Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

1 AN : 25 \$ ou 2 ANS : 45 \$

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0

Tél. : 450-250-2485

courriel: info@fadoqstjude.com



RALLYE DU FOND DU RANG

REDECouvrez SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !



Rallye photo au profit des Loisirs de Saint-Jude

29 SEPTEMBRE 2018

- 13h30 : Début du rallye
 16h30 : Retour des participants
 Service de bar et animation
 18h00 : Souper
 20h00 : Spectacle musical



Formez vos équipes et inscrivez-vous dès maintenant !



Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Camp de jour Aux-Quatre-Vents

Du 25 juin au 17 août

Quelques places encore disponibles !

*Des frais de 25\$ sont à prévoir pour toute inscription après le 22 mai 2018.

Tarification/semaine

1 ^{er} enfant	30 \$
2 ^e enfant	27 \$
3 ^e enfant	25 \$
4 ^e enfant	20 \$

Sorties

26 juin	Monstres de la Nouvelle-France	10 \$
3 juillet	Visite St-Bernard	5 \$
10 juillet	Centre des sciences + IMAX	25 \$
17 juillet	Laser Force	28 \$
24 juillet	Ferme du Bassin	25 \$
31 juillet	EKÇA Saute !	25 \$
7 août	Domaine Rouville	25 \$
16 août	Fête de fermeture	15 \$

Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beauregard-Langelier, Annie Bergeron, Annick Corbeil, Martine Boulanger, Mélanie Bonin, Raphaël Labrie, délégué de la municipalité : Sylvain Lafrenaye et coordonnateur: Maxime Girard



Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2018



Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Samedi 23 juin 2018

Au parc Elphège Filiatrault

- 16h00 : Démonstration de désincarcération
- 17h00-20h00 : Visite de la « CASERNE D'INCENDIE »
- 17h00-20h00 : *Animation: Jeux gonflables: « Party Jump »
Maquillage
*Daniel Lussier en musique
- 17h30 à 19h30 : Souper Hot Dog (apportez vos chaises)
- 18h45 : Discours Patriotique, Hommage au Drapeau
- 20h30 +/- : *Défilé de nuit (rues du village) *Prix de participation*
(Certaines conditions s'appliquent) *Inscription 450-278-3318*



Terrain de jeux

- 22h00 +/- : Spectacle « GYM MASTERS » Terrain de balle
- 22h45 : *Feux d'artifice « Royal Pyrotechnie » en spectacle
- : * Suivi du feu de joie traditionnel
- 23h00 ... : Musique : Groupe : « Vision R »



**Drapeau du Carillon
(24 po x 36 po) en vente
au bureau municipal
au coût de 30\$.**

CANTINE « LA PATATE DU QUÉBEC » ET BAR SUR PLACE

Dimanche 24 juin 2018

- 10h00 : Volée des cloches
À l'église
- 10h00 * : Décoration de vélos pour les jeunes Prix de participation
- : Défilé des jeunes artistes avec leurs vélos décorés
- 10h30 * : Randonnée vélos adultes (20 à 30 KM) (départ au centre)

* En cas de pluie, ces activités seront annulées.
Les autres activités auront lieu au Centre communautaire.

Informations :

- Brigitte Roy : 450-278-3318
- Rosalie Grégoire : 450-792-2024
- Rita Bourgault : 450-792-3427
- Benoit Ménard : 450-261-6052



Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

➔ **Aucune bouteille de verre ne sera admise MERCI**



ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Dimanche	Mardi 15h à 18h30	Mercredi	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 15h à 22h	Samedi 12h à 17h
Juin 2018					
10 Danse !	12 Aide aux travaux scolaires	13	14 Aide aux travaux scolaires Rencontre de parents CIEC	15 Impro à Saint-Barnabé-Sud	16 Devoirs et lecture
17	19	20	21	22 En voiture!	23 St-Jean de Saint Jude
24 Bonne St-Jean-Baptiste!	26	27 Lancement de la CIEC	28	29	30

Appelle-nous pour un transport au (450) 250-2488#2 1 heure avant l'ouverture.

Friperie Ado

Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en chercher, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

Contactez-nous 450-250-2488 #4 Merci de nous encourager !

La MDJ sera ouverte tout l'été. Marie-Junie et Maya seront là pour accueillir vos ados, à partir du 19 juin.

Mardi: 12h à 18h
Mercredi: 12h à 18h
Jeudi: 15h à 21h
Vendredi: 15h à 22h
Samedi: 12h à 17h

Au menu : sport, jardinage, jeux de société, activités extérieures, jeux de rôle, musique et toutes autres propositions.

La maison des Jeunes est à la recherche d'outils de jardinage. Si vous avez des pelles, des bèches, des petits instruments pour planter des fleurs. Nous sommes preneurs, appelle-nous (450) 250-2488#4



Tu veux une première expérience de travail, viens avec tes parents à la soirée d'information sur la coopérative jeunesse de service CIEC le **14 juin à 17h30 à la MDJ au 1426, rue Saint-Pierre Saint-Jude.**

Tu as entre 14 et 17 ans, tu as un profil entrepreneur, tu veux travailler cet été, tu veux créer ton propre emploi, tu veux être ton propre patron, la CIEC est là pour toi!

Contacte-nous!
10 places disponibles.

On t'offre des rencontres avec des entrepreneurs, du soutien logistique, et plus.

Transport fourni: (450) 250-2488 #2
Tu choisis ton travail, tu gagnes de \$\$\$

Lancement officiel le
27 juin à 18h30
450-250-2488 #2



La chronique *Faucon vous en parle!*

Le busard des marais a quelque chose d'une chouette diurne... quoi?



Par Guy Fitzgerald

Si vous regardez dans votre guide d'identification d'oiseaux, vous verrez probablement le nom de busard St-Martin. Cet oiseau est revenu à son ancien nom de busard des marais récemment. Il s'agit d'un oiseau de proie facilement identifié, même au passage en conduisant votre voiture en campagne. Il a tendance à planer assez bas au-dessus des champs et lorsqu'on voit le dos de sa queue, on remarque une zone blanche évidente à sa base. Il vole en rase-motte pour détecter ses proies favorites, les petits rongeurs, grâce à une ouïe très développée. En effet, si on regarde sa tête de face, on observe une disposition des plumes en disques faciaux comme chez les chouettes. Ces coupes servent à concentrer le son vers le canal auditif de l'oreille. Ce n'est pas une chouette et il n'est pas nocturne, mais bien diurne (il chasse de jour).

Le mâle adulte est d'un gris très pâle, alors que la femelle est brune. Il s'agit d'une espèce polygame. Le mâle peut accoupler et s'occuper de pourvoir plus d'une femelle (polygynie) en souris pour nourrir les petits. Le nid consiste en une dépression dans les hautes herbes au sol en bordure d'un fossé ou d'un marécage. Il faut donc être vigilant lors de la coupe de foin pour ne pas faucher un nid et surtout, il faut respecter une largeur de végétation près des fossés. Vous avez déjà entendu parler du respect des bandes riveraines? Voici un exemple concret de l'impact sur la biodiversité. Si vous avez des questions sur ce principe, n'hésitez pas à contacter ou à visiter le site Internet du [Comité de bassin versant de la rivière Salvail](#) ou sa [page facebook](#).



On devine les disques faciaux sur cette jeune femelle.
(Photo: Guy Fitzgerald)



Remise en liberté d'un mâle adulte réhabilité à Chouette à voir!
(Photo: Guy Fitzgerald)

En venant visiter *Chouette à voir!* ouvrez l'œil, vous pourriez apercevoir un busard planant au-dessus des champs. Dès le 23 juin prochain, nous serons ouverts 7 jours sur 7 pour l'été. Suivez-nous sur notre site Internet uqrop.qc.ca et sur [notre page facebook](#).



Un jardin communautaire cet été à Saint-Jude

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la municipalité pour réserver votre parcelle !



La municipalité de Saint-Jude aménagera un jardin communautaire cet été près du nouveau développement résidentiel, sur la rue Martin. Pour la première année, le jardin communautaire sera composé de 10 parcelles de jardinet de 10x10 pieds.

Les parcelles sont louées **GRATUITEMENT** aux citoyens de Saint-Jude. Premier arrivé, premier servi! Téléphonnez ou rendez-vous directement au bureau municipal pour réserver votre parcelle de jardin.

Attention, une seule adresse civique par jardinet. Vous pouvez partager une parcelle avec des amis ou votre famille, mais une seule personne sera responsable de ce jardin.

Inscriptions:

Bureau municipal
940, rue du Centre
Saint-Jude, J0H 1P0
Téléphone : 450-792-3855



Ce projet est réalisé en collaboration avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutains. Pour en savoir plus sur les projets de l'organisme :

Amélie Cordeau
Chargée de projet en agriculture urbaine
Ameliecordeau057@hotmail.ca
www.CCCPEM.com
581-230-3543



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ NOUS!



30 JUIN

930, RUE DU CENTRE, SAINT-JUDE

LE SAMEDI 30 JUIN, DE 9 H À 13 H

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-VOUS!

Les samedis dès 9 h

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 9 JUIN

SAINT-LIBOIRE // 16 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 23 JUIN

SAINT-JUDE // 30 JUIN

SAINT-HUGUES // 7 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 14 JUILLET

SAINT-PIE // 21 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 4 AOÛT

SAINT-LOUIS // 11 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 18 AOÛT

SAINTE-MADELEINE // 25 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE // 1 SEPTEMBRE

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 8 SEPTEMBRE

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

INSTALLATION POUR FEU EN PLEIN AIR Sans permis en zones urbaines et blanches

Article 20 - Feu en plein air

- Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés de tout objet (Ex.: haie, patio, cabanon, bouteille de gaz propane).
- Le foyer extérieur ne peut être installé à moins de 3 mètres de la ligne de propriété.
- Le foyer extérieur doit être muni d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation. L'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10mm dans sa partie la plus grande.
- Vous devez respecter la réglementation sur la nuisance par la fumée.



3m

3m

Article 22 - Conditions d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Sans permis et territoire rural

POINTS À RESPECTER (Règlement général G100)

Article 20 - Feu en plein air

- Un foyer extérieur doit être utilisé et la hauteur des flammes doit être inférieure à 1 mètre.

Article 22 - Condition d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.

- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

RECOMMANDATION : L'installation d'un foyer extérieur est fortement recommandée



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Nous accueillons trois nouveau-nés et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Evalie, fille de Marjolaine Gadbois et Sébastien Riopel

Milan, fils de Marilyn Legault et Frédéric Jacquemain

Anne, fille de Marie-Michèle Bertrand et Guillaume Brien



GAGNANTS DES PRIX REMIS À LA SOIRÉE DE VISIONNEMENT

CATÉGORIE JEUNE :

Amélie Graveline : Certificat-cadeau de 200\$ pour l'école de conduite Jasmil de Saint-Hyacinthe

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe

Gabryelle Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ au commerce Buropro Citation

Jérémy Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Gabrielle Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Jérémy Nadeau, instigateur du projet Skate park : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sébastien Graveline, projet Skate park : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Olivier Beaudoin, projet Skate park : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe



POPULATION :

Mélanie Bonin : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Rita Labossière : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

Mélissa Turcot : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Francis Grégoire : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

David Picard Béchard : 1 paire de billets de spectacle 1er One man show de Christian Vanasse

Josée Mathieu : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Pierre-Luc Ouellet : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Kym Desmarais : 1 des bons d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Guy Fitzgerald : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Pacini

Annick Corbeil : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Sylvie Beauregard : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Gaétan Girouard et Lucie Larue : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

PRIX DE PRÉSENCE LORS DU VISIONNEMENT :

POPULATION

Rita Labossière : 1 paire de billets - spectacle Jean-Michel Anctil, le jeudi 21 juin 2018 Salle Juliette Lassonde

François Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

René Lavallée : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Lorraine Ménard : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Thérèse Laplante : Ensemble à fromages – donateur anonyme

JEUNES

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sandrine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Delphine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Amélie Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ valide au restaurant La Cage aux sports

**OFFRE
D'EMPLOI**



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

VANDALISME



Depuis quelques semaines, nous sommes victimes de vandalisme au parc: bouteilles en verre brisées sur la patinoire, table à pique-nique montée sur un module, poubelles renversées sur des jeux, porte du Croque-livre arrachée, etc.
En plus des coûts financiers importants qui résultent de la réparation ou du remplacement des biens brisés, le vandalisme a un impact négatif sur le milieu de vie. Un parc constamment vandalisé ne sera plus fréquenté par les enfants. Les jeux ne seront plus remplacés et le quartier ne pourra plus bénéficier d'équipements publics en bon état. Le geste peut être gratuit, les conséquences sont pourtant lourdes pour la communauté. Les endroits vandalisés n'inspirent pas confiance. Laissés à l'abandon, ils peuvent devenir des lieux où s'effectuent d'autres crimes comme le trafic de drogues.

Se sentir en sécurité est un besoin fondamental. Le vandalisme va à l'encontre de ce besoin et contribue à augmenter la peur dans le quartier. Celui-ci devient alors moins accueillant et sa réputation se détériore. Sachez qu'il est très important pour tous de vivre dans un milieu sain. Prendre soin de son quartier est un des facteurs qui améliorent le bien-être des gens qui y vivent.

Le vandalisme est un **acte intentionnel** de destruction ou de dégradation de la propriété d'autrui.

N'hésitez pas à faire comprendre aux jeunes que le vandalisme est un crime et que tous en payent le prix.

CONGÉS FÉRIÉS



Veillez noter que le bureau de la municipalité sera fermé les 25 juin et 2 juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête de la Confédération.

Bon congé à tous!



DÉMÉNAGEMENT : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGEMENT PAS

Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidents des municipalités membres qui sont desservies par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter votre nouveau calendrier de collecte sur notre site Internet au www.riam.quebec.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

HERBE À POUX



Depuis quelques années, vous aurez remarqué que les levées de fossé sont fauchées tardivement dans la saison. Cette mesure nous permet de mieux contrôler l'herbe à poux en bordure des routes. Appliquée à deux périodes optimales, soit à la mi-juillet et à la mi-août, la coupe de l'herbe à poux permet de réduire de neuf fois la production de pollen.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Jude, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et madame Sylvie Beauregard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous, nouveaux résidents de notre municipalité. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'information allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.



COLLECTE DE GROS REBUTS - 4 JUILLET 2018

Il suffit de les mettre à **compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.



RÉCUPÉRATION DES PILES



Soucieuse de protéger l'environnement, la municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture du bureau. Lors de la collecte des matières dangereuses, notre équipe s'occupera d'aller les porter.

AVIS D'ÉBULLITION

Dans le but de vous informer le plus rapidement possible lors d'un avis d'ébullition ou de la levée de l'avis, il est possible de communiquer avec le bureau municipal au (450) 792-3855 pour nous donner votre adresse courriel pour recevoir les informations. Il est également possible de vous abonner à la page Facebook de la municipalité afin d'avoir les informations.

AVIS PUBLIC



**AVIS D'ÉBULLITION
DE L'EAU POTABLE**

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Si vous êtes une personne à mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive ou autre, vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation de votre domicile lors d'un incendie ou d'une mesure d'urgence. Nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal afin de mettre à jour nos listes en collaboration avec le Service de Sécurité Incendie. Tél.: (450) 792-3855 poste 8001.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES ET PEINTURES - 7 JUILLET 2018

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	Stationnement du centre communautaire



Les tiques s'installent dans la région



La maladie de Lyme peut être transmise par la piqûre d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, étant donné que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedelymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie



Couscous au miel et feta



Préparation: 15 minutes

Cuisson: 5 minutes

Total: 20 minutes

Portions: 8 tasses (2 L)

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) d'eau
- 1 tasse (250 ml) de couscous
- $\frac{1}{3}$ tasse (80 ml) de miel
- 2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
- 1 conserve de lentilles brunes, rincées et égouttées
- 2 oignons verts, hachés finement
- 1 carotte moyenne, râpée
- $\frac{1}{2}$ concombre anglais, coupé en petits dés
- $\frac{1}{2}$ bloc (200g) de fromage feta, émietté

Préparation

1. Porter l'eau à ébullition et retirer du feu.
2. Ajouter le couscous, le miel et l'huile. Mélanger délicatement.
3. Couvrir et laisser reposer 5 minutes.
4. Dans un grand bol, déposer le reste des ingrédients.
5. Terminer en ajoutant le couscous. Bien mélanger.

Visitez le site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



**UN CONSEIL DE LA RÉGIE
POUR VOUS FACILITER LA VIE !**

**Des GROS REBUTS à disposer...?
Des PROJETS DE RÉNOVATIONS...?**

Deux écocentres sont **accessibles gratuitement**, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie, du **14 avril au 25 novembre, de 8h30 à 16h30.**

- 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe
Vendredi, samedi et dimanche
- 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale
Samedi et dimanche

MATÉRIAUX SECS – Débris de construction/démolition, mélamine, bois traité, métal, brique, béton, bardeaux d'asphalte, gypse, fenêtrage, PVC...

ENCOMBRANTS – Électroménager, toilette, bain, lavabo, mobilier, matelas, chauffe-eau, styromousse, objet de plastique, barbecue (sans bonbonne), tapis, toile de piscine, équipement sportif...

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTRIQUE ordinateur, télévision, petit appareil ...

PNEUS - sans jantes de diamètre inférieur à 112,5 cm (45 po)

HUILE ET PEINTURE

MATIÈRES NON ACCEPTÉES - Batterie auto, pile, bonbonne de propane, fluocompacte, fluorescent, RDD, pneus hors dimension ou avec jantes.



Effectuer un tri préliminaire des matières avant de se présenter au site et prévoir de l'aide pour le déchargement des matières.

Pour la liste complète des produits acceptés, visitez notre site internet www.riam.quebec ou appelez-nous **450 774-2350**



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - CALENDRIER DES VIDANGES

MUNICIPALITÉ	2018		2019	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosse
Saint-Jude 2018: Du 15 au 21 août <i>Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.</i>	Route de Michaudville	68	Rang Fleury	39
	Rue Settecasì	2	Rang des 48	14
	Rang de la Grande Ligne	1	Rang Salvail Nord	21
	Rue Cécile	22	Rang Basse Double	11
	6 ^{ième} Rang	49	Rang Salvail Sud	29
	Rue Graveline	11	Rang Sainte-Rose	35
	Rue Beaucage	3		
	Rue L'Heureux	7		
	William Houde	1		
TOTAL :		164		149

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

RBO: 5686-0406-01



792-3831



Boucherie Gaudette
 Abattage et débitage pour congélateur
 Boeuf, veau, porc
 Comptoir de viandes
 Poulet, poisson, viandes froides
 Coupe française, Produits maisons

Emball. sous vide **Marie-Claude Grégoire,**
 propriétaire

878 rue St-Edouard
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

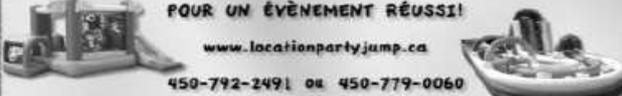
PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
 INFORMATIQUE

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel



**Service de garde des p'tits
 nombrils**

931 Ménard
 Saint-Jude, J0H1P0
 Tél 450-501-2242
 Adresse électronique:
 Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

**Service
 de Garde**

Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!




Le Chevignon
 450-230-1994
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM



Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante ltée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
 - Optimisation fiscale
 - Gestion de la dette
- Planification successorale

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
 Téléc.: (450) 787-2765
 marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
Saint-Barnabé Sud

Lyné Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

**EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)**

Agricole (bétail, lavage...)

Service professionnel et courtois

1-800-463-0346



www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prêlart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage
VASCO
 & l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages

melanie@vascosthyacinthe.com

T. (450) 768-5412 #237

F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe

3200, boul. Laframboise,

St-Hyacinthe (Qc)

J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
 inc.

Éric Berthiaume
 Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
 FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
 R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



GLOBAL peintures
 industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
 Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
 C 450 278.3844

*Espace publicitaire disponible
 50\$ pour 11 parutions*



Toilettage et Pension
Mon Ami Poilu
 Lydia Ouellette
 Toilettuse comportementale
 438-887-3464
 34 rang fleury
 Saint-Bernard de Michaudville
 J0H 1C0

Service de garde
Les P'tits Loups
 Hélène Lavasseur, prop.
 1245 route de Michaudville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-lavasseur@hotmail.ca
450-210-3187



PLOMBERIE PROJESS
 T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113
 RESIDENTIEL
 COMMERCIAL
 Propriétaire
 Jessy Provencal
 plomberieprojess@gmail.com
 RRQ 56334394.01



LES PETROLES O. ARCHANGE
 Y.L.S. Inc.
 39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com
 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville
 dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc
 Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts
 Service courtis, minutieux et personnalisé
 57, 8ème rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pmecomptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.
QUINQUAILLERIE EPICERIE
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial

 Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY
 1275,
 St-Édouard,
 St-Jude
 Sur rendez-vous.
792-2398
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30


 www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605
 Nouveaux services d'aide à domicile
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

aînés proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...



Lorraine Bousquet
Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com


Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guerault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guerault@hotmail.com

*Espace publicitaire disponible
 50\$ pour 11 parutions*

CONTACT RICHELIEU-YAMASKA 

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) 1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



Entreprise **S.Gaudette** 

RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



450-792-3555
Agence immobilière



Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

Caméra à lentille fixe
HDCVI 1080P
149\$



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1574, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux



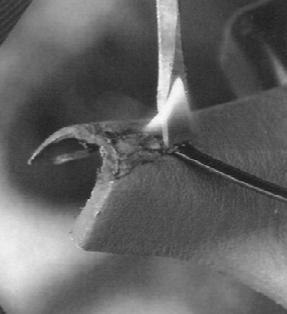
Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée

885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGALT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



Le bureau municipal sera fermé le lundi 25 juin pour la St-Jean Baptiste, ainsi que le lundi 2 juillet pour la Fête du Canada.

Bon congé à tous!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

6 août - 4 septembre - 1er octobre

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30.
Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943
Curé: Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2018

1^{er} versement: 1er mars 2018
2^e versement: 1er juin 2018
3^e versement: 1er septembre 2018



ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 juin au 15 août 2018

Pour le 23 juin prochain, les citoyens de Saint-Jude sont invités à embellir leur municipalité en décorant l'extérieur de leur résidence aux couleurs de la Fête nationale du Québec dont le thème 2018 est :

Histoire de héros

FETENATIONALE.QUEBEC

Horaire de la Fête Nationale page 15



Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 12
Fadoq	Page 13
Loisirs	Page 14
Fête Nationale	Page 15
Maison des jeunes	Page 16
Faucon vous en parle!	Page 17
Jardin communautaire	Page 18
Matinées Gourmandes	Page 19
Messages	Page 20
Jeunes en santé	Page 27
Régie intermunicipale	Page 28
Nos annonceurs	Page 29



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT DES PINCES – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue et la Ville de Saint-Ours ont signé une entente intermunicipale afin d'offrir les services de désincarcération sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suite à une réunion des parties à l'entente, qui a eu lieu à St-Jude le 7 décembre 2017, il fut décidé de recommander à nos conseils municipaux et à notre régie municipale d'autoriser qu'un appel d'offre soit lancé le plus tôt possible afin d'acquérir l'équipement complet des pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation avec système d'évaluation par pondération a été fait ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection s'est réuni et a déposé son rapport au conseil;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts seront partagés selon les termes de l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE RETENIR les services de la compagnie Aréo-Feu pour la fourniture et la livraison d'outils de désincarcération pour un montant de 34 932.25\$, taxes incluses.

DE RÉPARTIR les frais d'achat entre les municipalités membres de l'entente intermunicipale.

Cette résolution d'achat est conditionnelle à l'achat des équipements par l'ensemble des municipalités membres de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-25-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT DE LA MRC DES MASKOUTAINS 17-493)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 434-25-2018 intitulé Règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 437-9-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 437-2006 RELATIVEMENT AUX MODALITÉS ENTOURANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS POUR UNE INTERVENTION DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement sur les permis et certificats afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité adopte des normes visant à se conformer du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 437-9-2018 intitulé « Règlement numéro 437-9-2018, modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 437-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU PONCEAU – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert inc. au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été réalisées par le Ministère des Transports, secteur hydraulique, afin de déterminer la cause de la détérioration du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique a confirmé que les travaux de remplacement du ponceau seront admissibles au programme d'aide financière et non plus seulement les travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense fait l'objet du décret numéro 492-2011 et qu'elle s'applique selon la résolution numéro 2011-06-139;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour le remplacement du ponceau du chemin d'accès situé au bout de la rue Graveline dès que les plans et devis préparés par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains seront approuvés par les instances gouvernementales requises (Ministère de la Sécurité publique et Ministère des Transports);

DE NOMMER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, responsable de cet appel d'offres conformément au règlement de gestion contractuelle.

QUE les modifications au contrat devront être approuvées par toutes les personnes suivantes:

- l'ingénieur chargé de projet de la MRC des Maskoutains
- le responsable du dossier au MTQ division des mouvements de terrain
- le chargé de projet au MSP
- madame Nancy Carvalho ou en son absence, la directrice générale adjointe de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SURNUMÉRAIRE ADMINISTRATION – EMBAUCHE DE MME SYLVIE BEAUREGARD

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets en cours ainsi que ceux à réaliser à courte échéance;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail au bureau municipal ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches à déléguer sont spécifiques et nécessitent des connaissances particulières;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Mme Sylvie Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de Mme Sylvie Beauregard à titre de travailleur autonome et selon les conditions présentées.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 142 «administration – salaire surnuméraire» en y transférant des fonds du compte 59 11000 000 «surplus accumulé non affecté».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 31 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

**ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 -
REFINANCEMENT – ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DES BILLETS**

Date d'ouverture :	31 mai 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2.9367 %
Montant :	699 300 \$	Date d'émission :	7 juin 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 7 juin 2018, au montant de 699 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

54 400 \$	2.25000 %	2019
56 300 \$	2.50000 %	2020
58 200 \$	2.70000 %	2021
60 300 \$	2.85000 %	2022
470 100 \$	3.00000 %	2023

Prix : 98.64600

Coût réel : 3.28492 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

54 400 \$	3.32000 %	2019
56 300 \$	3.32000 %	2020
58 200 \$	3.32000 %	2021
60 300 \$	3.32000 %	2022
470 100 \$	3.32000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.32000 %

3 - CAISSE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

54 400 \$	3.33000 %	2019
56 300 \$	3.33000 %	2020
58 200 \$	3.33000 %	2021
60 300 \$	3.33000 %	2022
470 100 \$	3.33000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.33000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Jude accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 7 juin 2018 au montant de 699 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003. Ces billets sont émis au prix de 98.64600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT - RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Jude souhaite emprunter par billets pour un montant total de 699 300 \$ qui sera réalisé le 7 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
471-2010	159 700 \$
398-2003	539 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003, la Municipalité de Saint-Jude souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 7 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 7 juin et le 7 décembre de chaque année;

3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

PROCÈS-VERBAL

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	54 400 \$	
2020.	56 300 \$	
2021.	58 200 \$	
2022.	60 300 \$	
2023.	62 300 \$	(à payer en 2023)
2023.	407 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 471-2010 et 398-2003 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 7 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 juin 2018 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2018 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (mai 2018):	21 309.39\$
Comptes déjà payés (mai 2018):	19 364.42\$
Comptes à payer (mai 2018):	275 803.63\$

Appels des pompiers:

16-05-2018	889, rue Ménard	Feu extérieur avec dommage à la résidence	Saint-Jude
18-05-2018	971, Thiersant	Fausse alarme	Saint-Louis
24-05-2018	861, 6e rang	Feu de bâtiment agricole	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe. Je ferai la description sommaire des projets d'immobilisation réalisés en 2017.

1. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE DE 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 704 956.73 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 1 769 999,23 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 155 064.00\$. Ce déficit provient principalement des investissements en infrastructure dont certains, qui ont été réalisés à même les sommes du surplus accumulé non affecté, lequel est passé de 819 681.19 \$ à 586 263.56 \$ au 31 décembre 2017.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur André Brodeur, comptable agréé, de la firme LBL CPA INC. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jude.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jude et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2017 a été marquée par les réalisations suivantes :

- resurfaçage du 6^e rang sur une distance de 2,5 km ;
- aménagement d'une aire de jeux d'eau
- achat et installation de nouveaux modules de jeux au parc du Centre communautaire;
- Drainage des terrains sportifs;
- Mise en œuvre de l'entente intermunicipale pour les services de désincarcération ;
- Tournage du documentaire 'Les Mémoires Rochvilloises : un patrimoine à préserver!'
- Ouverture de la rue Roy dans la phase 2 du développement résidentiel.

Tous ces accomplissements pendant une année électorale ont fait de 2017 une année exceptionnelle et cet exploit n'aurait pu être possible sans le travail acharné de l'équipe municipale ainsi que la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Saint-Jude.

Ce 4 juin 2018

Le maire Yves de Bellefeuille

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION DÉSINCARCÉRATION – INSCRIPTION DE 3 CANDIDATS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2018-11-241, la municipalité de Saint-Jude a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération avec la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5.1 de ladite entente, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à former le personnel requis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Service aux entreprises régionalisé, Centre du Québec (Le_SAE) en date du 5 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE messieurs Steve Émond, Réjean Graveline et Marc-André Brazeau à la formation « Formation en désincarcération » offerte par Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec et qui aura lieu au courant de l'été 2018;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 3 500\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 34 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 350\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE POUR LES ÉLUS » - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QU'une formation intitulée « Introduction à la sécurité civile pour les élus » s'est tenue à Saint-Marcel-de-Richelieu le 5 mai dernier ;

CONSIDÉRANT la participation des personnes suivantes : M. Yves de Bellefeuille, M. Sylvain Lafrenaye, M. Francis Grégoire, M. Maxim Bousquet et Mme Nancy Carvalho;

CONSIDÉRANT QUE les participations de M. Francis Grégoire et de Mme Nancy Carvalho ne sont pas facturées puisque ces personnes suivent déjà la formation complète avec l'ACSIQ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture P-971 au montant de 360.00\$ taxes en sus, à l'entreprise Sécurité civile Landry inc. Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « congrès délégation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION « CONSERVATION DE LA PREUVE ET PROTECTION DE LA SCÈNE EN RCCI » - INSCRIPTION DES OFFICIERS

CONSIDÉRANT l'offre de services faite par le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy à la Régie Intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour une formation intitulée « Conservation de la preuve et protection de la scène en RCCI » ;

CONSIDÉRANT l'invitation faite à notre service incendie à l'effet de participer à cette formation;

CONSIDÉRANT l'intérêt des officiers à y participer, soit M. Francis Grégoire, M. Guy Dion et M. François Graveline;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE les officiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jude à cette formation d'une durée de 3 heures;

DE DÉFRAYER un montant de 71.50\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 3 heures de formation, ainsi que la rémunération au taux horaire du salaire minimum et les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

Formation	71.50\$
Heures de formation	108.00\$ (3 heures x 12\$ x 3 officiers)
Total (taxes en sus)	179.50\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SURNUMÉRAIRE ESTIVAL - EMBAUICHE - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste pour l'embauche d'un surnuméraire estival qui sera responsable notamment de la coupe du gazon et du lignage des terrains sportifs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a consulté l'ensemble des membres du conseil pour approuver le choix du candidat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Stéphane Breton à titre de journalier estival au taux horaire de 13.75\$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JARDIN COMMUNAUTAIRE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet intitulé « Les citoyens jardinent » et présenté par la directrice générale en collaboration avec Mme Amélie Cordeau du CCCPEM;

CONSIDÉRANT le rapport présenté aux membres du conseil à l'effet de créer un jardin communautaire et d'offrir 10 parcelles aux citoyens de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE des sommes devront être allouées à ce projet pour permettre notamment l'aménagement des parcelles, l'installation d'une clôture, l'approvisionnement en eau, etc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER ce projet pilote et d'offrir la possibilité aux citoyens le souhaitant de bénéficier d'un jardin communautaire;

DE LIMITER l'usage à 10 parcelles sur le terrain à proximité du garage municipal;

DE FONCTIONNER selon un système de « premier arrivé, premier servi » pour la réservation des parcelles selon la date qui sera annoncée dans la prochaine édition du journal « Le Rochvillois »

D'AUTORISER la directrice générale à pourvoir aux sommes requises pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CARACTÉRISATION DES RIVES VISANT L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AU RESPECT DES BANDES RIVERAINES – MANDAT À M. PATRICK BERNARD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont énoncé clairement leur volonté d'appliquer la réglementation quant au respect des bandes riveraines, notamment, mais non limitativement, celles visibles le long des routes;

CONSIDÉRANT QUE depuis les cinq (5) dernières années, la Municipalité a multiplié ses efforts pour sensibiliser la population et les propriétaires à l'importance du respect des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a annoncé en 2018 sa volonté de faire respecter les bandes riveraines par l'intermédiaire du document accompagnant tous les comptes de taxes, ainsi que par l'envoi d'une lettre adressée aux propriétaires d'entreprises agricoles enregistrées et dont copie conforme a été envoyée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée pour procéder à la caractérisation des rives se doit de posséder des qualifications particulières propres à ce mandat;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Patrick Bernard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre de service type « clé en main » pour chaque caractérisation au montant de 150.00 \$, taxes en sus, pour les cours d'eau verbalisés, et 75.00\$, taxes en sus, pour les fossés de chemin. Ce tarif inclut notamment :

- Expertise sur le terrain et mesurage;
- Production d'un rapport complet à la directrice générale;
- Présence au tribunal lorsque requis.

DE MANDATER M. Patrick Bernard pour procéder à la caractérisation des rives visant l'application réglementaire relative au respect des bandes riveraines;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur municipal dans l'exécution de son mandat pour l'application du règlement 496-2013;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur en bâtiment dans l'exécution de son mandat pour les articles visant l'application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 1er - 2 ET 3 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 1er, 2 et 3 septembre 2018;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans de tels cas.

La publicité sera publiée dans le journal local seulement, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO 434-26-2018 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DE TYPE BI-GÉNÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 4 juin 2018, le règlement intitulé « Règlement numéro 434-26-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables sur les résidences deux générations »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT, TERRAINS DE SOCCER ET DE BALLE – INSTALLATION DE TOILETTES

CONSIDÉRANT QUE le parc Elphège-Filiatrault, les terrains de soccer et de balle sont fortement utilisés pendant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles et cyclistes utilisent également les installations;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes ne sont pas accessibles près de ces installations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER deux (2) toilettes chimiques, soit une près des terrains de balle et de soccer et l'autre au parc Elphège-Filiatrault;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location de deux (2) toilettes chimiques auprès de la compagnie Les cabinets Maska pour une période de cinq (5) mois. Le coût total pour cinq (5) mois est de 1 500.00, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes.

D'ENTÉRINER la dépense déjà effectuée pour le mois de mai 2018.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT - RÉFECTION DE L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration doivent être apportés à l'allée piétonnière située au centre du parc Elphège-Filiatrault;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise "Pavage Michel Perron" pour la pose et la compaction d'asphalte recyclée sur le sentier pour un montant de 1 500.00\$ taxes en sus.

DE MANDATER l'entreprise "Transport Mathieu Paquin inc." pour le transport d'environ 200 tonnes d'asphalte recyclées au coût de 14.00\$ la tonne, soit un montant total de 2 800.00\$ taxes en sus pour les matériaux;

Cette dépense au montant de 4 300.00\$, taxes en sus., est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MÉMOIRES ROCHVILLOISES – PROJECTION DU DOCUMENTAIRE - RÉPARTITION DES FRAIS

CONSIDÉRANT la présentation à la population du documentaire « Mémoires Rochvilloises – un patrimoine à préserver » le 23 mai 2018;

CONSIDÉRANT les factures relatives à cette présentation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes :

NOM	FACTURE	DESCRIPTION	MONTANT NET
Boulevard Musique	157046	Location matériel de son et de projection	1947.52\$
Communication Serdu inc.	104790	Vente de coffrets DVD et conversion au format DVD-Vidéo	723.36\$
Ève-Mary Thai Thi Lac	n/a	IGA (breuvages) Tim Hortons (timbits)	92.24\$
		Total :	2 763.12\$

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70259 671 «Mémoires Rochvilloises» en s'appropriant les sommes nécessaires au surplus accumulé non-affecté, jusqu'à concurrence d'une dépense totale du projet de 18 162.00\$

L'excédent de la dépense du projet sera attribué au poste budgétaire 02 29000 699 « Programme soutien à la criminalité »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **lundi 6 août 2018 à 20h00**, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



Mémoires

Rochvilloises

Le 25 mai dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle, la municipalité de Saint-Jude a remporté la deuxième place pour le documentaire "Les mémoires Rochvilloises, un patrimoine à préserver".

Vous avez manqué la soirée du visionnement du film "Les mémoires Rochvilloises"? Vous pouvez vous procurer le documentaire au coût de 10\$ en passant au bureau municipal pendant les heures





VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
 Voici l'adresse électronique pour le site de la
 bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

JUIN mois du Québec

Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

Nos auteurs québécois ou canadiens

- ***L'allumeuse*** (Suzanne Myre)
- ***La petite maison du 6^{ième} rang v.2*** (Micheline Dalpé)
- ***L'héritière de Salem v.3 et 4*** (Caroline Barré)
- ***Dame mature*** (Guylaine Guay)
- ***Histoire de gars*** (J. Du Temple, Simon Lafrance, Patrick Senécal)
- ***Red light v.3*** (Marie-Eve Bourassa)
- ***Danger! Ma belle-mère débarque*** (Catherine Bourgault)
- ***L'homme de ses rêves*** (Mikaël Archambault)
- ***Les enfants de putainville*** (Claire Bergeron)
- ***Au chant des marées v.2*** (France Lorrain)
- ***La métamorphose de Raphaël*** (Patrice Lepage)
- ***Demain le Québec*** (Collectif)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>L'affaire Cendrillon</i> (Mary Higgins Clark) <input type="checkbox"/> <i>La jeune fille et la nuit</i> (Guillaume Musso) <input type="checkbox"/> <i>L'amie prodigieuse v.4</i> (Elena Ferrante) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>L'appel du néant</i> (Maxime Chattam) <input type="checkbox"/> <i>L'enfant aux yeux bleus</i> (Danielle Steel) <input type="checkbox"/> <i>La fille dans les bois</i> (Patricia MacDonald) |
|--|---|
- Abîmes et ténèbres v.1*** (Nora Roberts)
 La femme qui ne vieillissait pas (Grégoire Delacourt)
 Petits secrets, grands mensonges (Liane Moriarty)

Jeunes lecteurs

C'est la faute à Félix Riopel
 Parfaite (Collection Tabou)
 Bine v.4
 Les mille visages de notre histoire
 Les toutouts des sistres
 Cédric; J'ai gagné! V.24

Enfants

Triangle comme...
 Mon frère
 Ma soeur
 À la découverte de la ferme
 J'aime lire; grimaces et chocolat

DVD : **Le trip à trois** de Benoit Pelletier - **Radius** de C. Labrèche et S. Léonard - **La ferme et son état** de Marc Séguin - **One Manu show** de Emmanuel Bilodeau - **Le lion de Sodor** - **Dora et les pirates**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

BONNE FÊTE DES PÈRES!

Danse: de retour en octobre 2018

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ!



Ensemble on s'amuse en gardant la forme!

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

LISTE DES JEUX EXTÉRIEURS

- PÉTANQUE ÉTÉ 2018
au parc Elphège-Filiatrault

À venir automne 2018

- JEUX DE FERS
- SHUFFLEBOARD
- CROQUET

LISTE DES JEUX INTÉRIEURS

- GOLF & QUILLES avec la Wii
sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL Poches
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE Poches
- SHUFFLEBOARD

Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude: Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

1 AN : 25 \$ ou 2 ANS : 45 \$

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0

Tél. : 450-250-2485

courriel: info@fadoqstjude.com



RALLYE DU FOND DU RANG

REDECouvrez SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !



Rallye photo au profit des Loisirs de Saint-Jude

29 SEPTEMBRE 2018

13h30 : Début du rallye
 16h30 : Retour des participants
 Service de bar et animation
 18h00 : Souper
 20h00 : Spectacle musical



Formez vos équipes et inscrivez-vous dès maintenant !



Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Camp de jour Aux-Quatre-Vents

Du 25 juin au 17 août

Quelques places encore disponibles !

*Des frais de 25\$ sont à prévoir pour toute inscription après le 22 mai 2018.

Tarification/semaine

1 ^{er} enfant	30 \$
2 ^e enfant	27 \$
3 ^e enfant	25 \$
4 ^e enfant	20 \$

Sorties

26 juin	Monstres de la Nouvelle-France	10 \$
3 juillet	Visite St-Bernard	5 \$
10 juillet	Centre des sciences + IMAX	25 \$
17 juillet	Laser Force	28 \$
24 juillet	Ferme du Bassin	25 \$
31 juillet	EKÇA Saute !	25 \$
7 août	Domaine Rouville	25 \$
16 août	Fête de fermeture	15 \$

Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beauregard-Langelier, Annie Bergeron, Annick Corbeil, Martine Boulanger, Mélanie Bonin, Raphaël Labrie, délégué de la municipalité : Sylvain Lafrenaye et coordonnateur: Maxime Girard



Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2018



Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Samedi 23 juin 2018

Au parc Elphège Filiatrault

- 16h00 : Démonstration de désincarcération
- 17h00-20h00 : Visite de la « CASERNE D'INCENDIE »
- 17h00-20h00 : *Animation: Jeux gonflables: « Party Jump »
Maquillage
*Daniel Lussier en musique
- 17h30 à 19h30 : Souper Hot Dog (apportez vos chaises)
- 18h45 : Discours Patriotique, Hommage au Drapeau
- 20h30 +/- : *Défilé de nuit (rues du village) *Prix de participation*
(Certaines conditions s'appliquent) *Inscription 450-278-3318*



Terrain de jeux

- 22h00 +/- : Spectacle « GYM MASTERS » Terrain de balle
- 22h45 : *Feux d'artifice « Royal Pyrotechnie » en spectacle
- : * Suivi du feu de joie traditionnel
- 23h00 ... : Musique : Groupe : « Vision R »



**Drapeau du Carillon
(24 po x 36 po) en vente
au bureau municipal
au coût de 30\$.**

CANTINE « LA PATATE DU QUÉBEC » ET BAR SUR PLACE

Dimanche 24 juin 2018

- 10h00 : Volée des cloches
À l'église
- 10h00 * : Décoration de vélos pour les jeunes Prix de participation
- : Défilé des jeunes artistes avec leurs vélos décorés
- 10h30 * : Randonnée vélos adultes (20 à 30 KM) (départ au centre)

* En cas de pluie, ces activités seront annulées.
Les autres activités auront lieu au Centre communautaire.

Informations :

Brigitte Roy : 450-278-3318
Rosalie Grégoire : 450-792-2024
Rita Bourgault : 450-792-3427
Benoit Ménard : 450-261-6052



Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

➔ **Aucune bouteille de verre ne sera admise MERCI**



ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Dimanche	Mardi 15h à 18h30	Mercredi	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 15h à 22h	Samedi 12h à 17h
Juin 2018					
10 Danse !	12 Aide aux travaux scolaires	13	14 Aide aux travaux scolaires Rencontre de parents CIEC	15 Impro à Saint-Barnabé-Sud	16 Devoirs et lecture
17	19	20	21	22 En voiture!	23 St-Jean de Saint Jude
24 Bonne St-Jean-Baptiste!	26	27 Lancement de la CIEC	28	29	30

Appelle-nous pour un transport au (450) 250-2488#2 1 heure avant l'ouverture.

Friperie Ado

Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en chercher, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

Contactez-nous 450-250-2488 #4 Merci de nous encourager !

La MDJ sera ouverte tout l'été. Marie-Junie et Maya seront là pour accueillir vos ados, à partir du 19 juin.

Mardi: 12h à 18h
Mercredi: 12h à 18h
Jeudi: 15h à 21h
Vendredi: 15h à 22h
Samedi: 12h à 17h

Au menu : sport, jardinage, jeux de société, activités extérieures, jeux de rôle, musique et toutes autres propositions.

La maison des Jeunes est à la recherche d'outils de jardinage. Si vous avez des pelles, des bèches, des petits instruments pour planter des fleurs. Nous sommes preneurs, appelle-nous (450) 250-2488#4



Tu veux une première expérience de travail, viens avec tes parents à la soirée d'information sur la coopérative jeunesse de service CIEC le **14 juin à 17h30 à la MDJ au 1426, rue Saint-Pierre Saint-Jude.**

Tu as entre 14 et 17 ans, tu as un profil entrepreneur, tu veux travailler cet été, tu veux créer ton propre emploi, tu veux être ton propre patron, la CIEC est là pour toi!

Contacte-nous!
10 places disponibles.

On t'offre des rencontres avec des entrepreneurs, du soutien logistique, et plus.

Transport fourni: (450) 250-2488 #2
Tu choisis ton travail, tu gagnes de \$\$\$

Lancement officiel le
27 juin à 18h30
450-250-2488 #2



La chronique *Faucon vous en parle!*

Le busard des marais a quelque chose d'une chouette diurne... quoi?



Par Guy Fitzgerald

Si vous regardez dans votre guide d'identification d'oiseaux, vous verrez probablement le nom de busard St-Martin. Cet oiseau est revenu à son ancien nom de busard des marais récemment. Il s'agit d'un oiseau de proie facilement identifié, même au passage en conduisant votre voiture en campagne. Il a tendance à planer assez bas au-dessus des champs et lorsqu'on voit le dos de sa queue, on remarque une zone blanche évidente à sa base. Il vole en rase-motte pour détecter ses proies favorites, les petits rongeurs, grâce à une ouïe très développée. En effet, si on regarde sa tête de face, on observe une disposition des plumes en disques faciaux comme chez les chouettes. Ces coupes servent à concentrer le son vers le canal auditif de l'oreille. Ce n'est pas une chouette et il n'est pas nocturne, mais bien diurne (il chasse de jour).

Le mâle adulte est d'un gris très pâle, alors que la femelle est brune. Il s'agit d'une espèce polygame. Le mâle peut accoupler et s'occuper de pourvoir plus d'une femelle (polygynie) en souris pour nourrir les petits. Le nid consiste en une dépression dans les hautes herbes au sol en bordure d'un fossé ou d'un marécage. Il faut donc être vigilant lors de la coupe de foin pour ne pas faucher un nid et surtout, il faut respecter une largeur de végétation près des fossés. Vous avez déjà entendu parler du respect des bandes riveraines? Voici un exemple concret de l'impact sur la biodiversité. Si vous avez des questions sur ce principe, n'hésitez pas à contacter ou à visiter le site Internet du [Comité de bassin versant de la rivière Salvail](#) ou sa [page facebook](#).



On devine les disques faciaux sur cette jeune femelle.
(Photo: Guy Fitzgerald)



Remise en liberté d'un mâle adulte réhabilité à Chouette à voir!
(Photo: Guy Fitzgerald)

En venant visiter *Chouette à voir!* ouvrez l'œil, vous pourriez apercevoir un busard planant au-dessus des champs. Dès le 23 juin prochain, nous serons ouverts 7 jours sur 7 pour l'été. Suivez-nous sur notre site Internet uqrop.qc.ca et sur [notre page facebook](#).



Un jardin communautaire cet été à Saint-Jude

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la municipalité pour réserver votre parcelle !



La municipalité de Saint-Jude aménagera un jardin communautaire cet été près du nouveau développement résidentiel, sur la rue Martin. Pour la première année, le jardin communautaire sera composé de 10 parcelles de jardinet de 10x10 pieds.

Les parcelles sont louées **GRATUITEMENT** aux citoyens de Saint-Jude. Premier arrivé, premier servi! Téléphonnez ou rendez-vous directement au bureau municipal pour réserver votre parcelle de jardin.

Attention, une seule adresse civique par jardinet. Vous pouvez partager une parcelle avec des amis ou votre famille, mais une seule personne sera responsable de ce jardin.

Inscriptions:

Bureau municipal
940, rue du Centre
Saint-Jude, J0H 1P0
Téléphone : 450-792-3855



Ce projet est réalisé en collaboration avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutains. Pour en savoir plus sur les projets de l'organisme :

Amélie Cordeau
Chargée de projet en agriculture urbaine
Ameliecordeau057@hotmail.ca
www.CCCPEM.com
581-230-3543



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ NOUS!



30 JUIN

930, RUE DU CENTRE, SAINT-JUDE

LE SAMEDI 30 JUIN, DE 9 H À 13 H

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-VOUS!

Les samedis dès 9 h

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 9 JUIN

SAINT-LIBOIRE // 16 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 23 JUIN

SAINT-JUDE // 30 JUIN

SAINT-HUGUES // 7 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 14 JUILLET

SAINT-PIE // 21 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 4 AOÛT

SAINT-LOUIS // 11 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 18 AOÛT

SAINTE-MADELEINE // 25 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE // 1 SEPTEMBRE

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 8 SEPTEMBRE

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

INSTALLATION POUR FEU EN PLEIN AIR Sans permis en zones urbaines et blanches

Article 20 - Feu en plein air

- Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés de tout objet (Ex.: haie, patio, cabanon, bouteille de gaz propane).
- Le foyer extérieur ne peut être installé à moins de 3 mètres de la ligne de propriété.
- Le foyer extérieur doit être muni d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation. L'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10mm dans sa partie la plus grande.
- Vous devez respecter la réglementation sur la nuisance par la fumée.



3m

3m

Article 22 - Conditions d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Sans permis et territoire rural

POINTS À RESPECTER (Règlement général G100)

Article 20 - Feu en plein air

- Un foyer extérieur doit être utilisé et la hauteur des flammes doit être inférieure à 1 mètre.

Article 22 - Condition d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.

- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

RECOMMANDATION : L'installation d'un foyer extérieur est fortement recommandée



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Nous accueillons trois nouveau-nés et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Evalie, fille de Marjolaine Gadbois et Sébastien Riopel

Milan, fils de Marilyn Legault et Frédéric Jacquemain

Anne, fille de Marie-Michèle Bertrand et Guillaume Brien



GAGNANTS DES PRIX REMIS À LA SOIRÉE DE VISIONNEMENT

CATÉGORIE JEUNE :

Amélie Graveline : Certificat-cadeau de 200\$ pour l'école de conduite Jasmil de Saint-Hyacinthe

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe

Gabryelle Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ au commerce Buropro Citation

Jérémy Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Gabrielle Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Jérémy Nadeau, instigateur du projet Skate park : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sébastien Graveline, projet Skate park : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Olivier Beaudoin, projet Skate park : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe



POPULATION :

Mélanie Bonin : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Rita Labossière : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

Mélissa Turcot : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Francis Grégoire : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

David Picard Béchard : 1 paire de billets de spectacle 1er One man show de Christian Vanasse

Josée Mathieu : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Pierre-Luc Ouellet : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Kym Desmarais : 1 des bons d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Guy Fitzgerald : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Pacini

Annick Corbeil : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Sylvie Beauregard : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Gaétan Girouard et Lucie Larue : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

PRIX DE PRÉSENCE LORS DU VISIONNEMENT :

POPULATION

Rita Labossière : 1 paire de billets - spectacle Jean-Michel Anctil, le jeudi 21 juin 2018 Salle Juliette Lassonde

François Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

René Lavallée : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Lorraine Ménard : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Thérèse Laplante : Ensemble à fromages – donateur anonyme

JEUNES

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sandrine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Delphine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Amélie Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ valide au restaurant La Cage aux sports

**OFFRE
D'EMPLOI**



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

VANDALISME



Depuis quelques semaines, nous sommes victimes de vandalisme au parc: bouteilles en verre brisées sur la patinoire, table à pique-nique montée sur un module, poubelles renversées sur des jeux, porte du Croque-livre arrachée, etc.
En plus des coûts financiers importants qui résultent de la réparation ou du remplacement des biens brisés, le vandalisme a un impact négatif sur le milieu de vie. Un parc constamment vandalisé ne sera plus fréquenté par les enfants. Les jeux ne seront plus remplacés et le quartier ne pourra plus bénéficier d'équipements publics en bon état. Le geste peut être gratuit, les conséquences sont pourtant lourdes pour la communauté. Les endroits vandalisés n'inspirent pas confiance. Laissés à l'abandon, ils peuvent devenir des lieux où s'effectuent d'autres crimes comme le trafic de drogues.

Se sentir en sécurité est un besoin fondamental. Le vandalisme va à l'encontre de ce besoin et contribue à augmenter la peur dans le quartier. Celui-ci devient alors moins accueillant et sa réputation se détériore. Sachez qu'il est très important pour tous de vivre dans un milieu sain. Prendre soin de son quartier est un des facteurs qui améliorent le bien-être des gens qui y vivent.

Le vandalisme est un **acte intentionnel** de destruction ou de dégradation de la propriété d'autrui.

N'hésitez pas à faire comprendre aux jeunes que le vandalisme est un crime et que tous en payent le prix.

CONGÉS FÉRIÉS



Veillez noter que le bureau de la municipalité sera fermé les 25 juin et 2 juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête de la Confédération.

Bon congé à tous!



DÉMÉNAGEMENT : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGEMENT PAS

Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidents des municipalités membres qui sont desservies par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter votre nouveau calendrier de collecte sur notre site Internet au www.riam.quebec.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

HERBE À POUX



Depuis quelques années, vous aurez remarqué que les levées de fossé sont fauchées tardivement dans la saison. Cette mesure nous permet de mieux contrôler l'herbe à poux en bordure des routes. Appliquée à deux périodes optimales, soit à la mi-juillet et à la mi-août, la coupe de l'herbe à poux permet de réduire de neuf fois la production de pollen.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Jude, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et madame Sylvie Beauregard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous, nouveaux résidents de notre municipalité. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'information allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.



COLLECTE DE GROS REBUTS - 4 JUILLET 2018

Il suffit de les mettre à **compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.



RÉCUPÉRATION DES PILES



Soucieuse de protéger l'environnement, la municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture du bureau. Lors de la collecte des matières dangereuses, notre équipe s'occupera d'aller les porter.

AVIS D'ÉBULLITION

Dans le but de vous informer le plus rapidement possible lors d'un avis d'ébullition ou de la levée de l'avis, il est possible de communiquer avec le bureau municipal au (450) 792-3855 pour nous donner votre adresse courriel pour recevoir les informations. Il est également possible de vous abonner à la page Facebook de la municipalité afin d'avoir les informations.

AVIS PUBLIC



**AVIS D'ÉBULLITION
DE L'EAU POTABLE**

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Si vous êtes une personne à mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive ou autre, vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation de votre domicile lors d'un incendie ou d'une mesure d'urgence. Nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal afin de mettre à jour nos listes en collaboration avec le Service de Sécurité Incendie. Tél.: (450) 792-3855 poste 8001.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES ET PEINTURES - 7 JUILLET 2018

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	Stationnement du centre communautaire



Les tiques s'installent dans la région



La maladie de Lyme peut être transmise par la piqûre d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, étant donné que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedelymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie



Couscous au miel et feta



Préparation: 15 minutes

Cuisson: 5 minutes

Total: 20 minutes

Portions: 8 tasses (2 L)

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) d'eau
- 1 tasse (250 ml) de couscous
- $\frac{1}{3}$ tasse (80 ml) de miel
- 2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
- 1 conserve de lentilles brunes, rincées et égouttées
- 2 oignons verts, hachés finement
- 1 carotte moyenne, râpée
- $\frac{1}{2}$ concombre anglais, coupé en petits dés
- $\frac{1}{2}$ bloc (200g) de fromage feta, émietté

Préparation

1. Porter l'eau à ébullition et retirer du feu.
2. Ajouter le couscous, le miel et l'huile. Mélanger délicatement.
3. Couvrir et laisser reposer 5 minutes.
4. Dans un grand bol, déposer le reste des ingrédients.
5. Terminer en ajoutant le couscous. Bien mélanger.

Visitez le site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



**UN CONSEIL DE LA RÉGIE
POUR VOUS FACILITER LA VIE !**

**Des GROS REBUTS à disposer...?
Des PROJETS DE RÉNOVATIONS...?**

Deux écocentres sont **accessibles gratuitement**, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie, du **14 avril au 25 novembre**, de **8h30 à 16h30**.

- 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe
Vendredi, samedi et dimanche
- 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale
Samedi et dimanche

MATÉRIAUX SECS – Débris de construction/démolition, mélamine, bois traité, métal, brique, béton, bardeaux d'asphalte, gypse, fenêtrage, PVC...

ENCOMBRANTS – Électroménager, toilette, bain, lavabo, mobilier, matelas, chauffe-eau, styromousse, objet de plastique, barbecue (sans bonbonne), tapis, toile de piscine, équipement sportif...

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTRIQUE ordinateur, télévision, petit appareil ...

PNEUS - sans jantes de diamètre inférieur à 112,5 cm (45 po)

HUILE ET PEINTURE

MATIÈRES NON ACCEPTÉES - Batterie auto, pile, bonbonne de propane, fluocompacte, fluorescent, RDD, pneus hors dimension ou avec jantes.





Effectuer un tri préliminaire des matières avant de se présenter au site et prévoir de l'aide pour le déchargement des matières.

Pour la liste complète des produits acceptés, visitez notre site internet www.riam.quebec ou appelez-nous **450 774-2350**



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - CALENDRIER DES VIDANGES

MUNICIPALITÉ	2018		2019	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosse
Saint-Jude 2018: Du 15 au 21 août <i>Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.</i>	Route de Michaudville	68	Rang Fleury	39
	Rue Settecas	2	Rang des 48	14
	Rang de la Grande Ligne	1	Rang Salvail Nord	21
	Rue Cécile	22	Rang Basse Double	11
	6 ^{ième} Rang	49	Rang Salvail Sud	29
	Rue Graveline	11	Rang Sainte-Rose	35
	Rue Beaucage	3		
	Rue L'Heureux	7		
	William Houde	1		
TOTAL :		164		149

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

RBO: 5686-0406-01



792-3831



Boucherie Gaudette
 Abattage et débitage pour congélateur
 Boeuf, veau, porc
 Comptoir de viandes
 Poulet, poisson, viandes froides
 Coupe française, Produits maisons

Emball. sous vide **Marie-Claude Grégoire,**
 propriétaire

878 rue St-Edouard
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

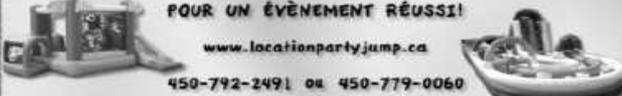
PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud (514) 444-4636*

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel



**Service de garde des p'tits
 nombrils**

931 Ménard
 Saint-Jude, J0H1P0
 Tél 450-501-2242
 Adresse électronique:
 Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

**Service
 de Garde**

Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!




Le Chevignon
 CENTRE ÉQUESTRE
450-230-1994
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM



Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante ltée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
 - Optimisation fiscale
 - Gestion de la dette
- Planification successorale

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télé.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

**EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)**

Agricole (bétail, lavage...)



Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prêlart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages

melanie@vascosthyacinthe.com

T. (450) 768-5412 #237

F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe

3200, boul. Laframboise,

St-Hyacinthe (Qc)

J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
 inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis JOG1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

*Espace publicitaire disponible
50\$ pour 11 parutions*



Toilettage et Pension
Mon Ami Poilu
 Lydia Ouellette
 Toilettuse comportementale
 438-887-3464
 34 rang fleury
 Saint-Bernard de Michaudville
 J0H 1C0

Service de garde
Les P'tits Loups
 Hélène Levasseur, prop.
 1245 route de Michaudville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187



PLOMBERIE PROJESS
 T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113
 RESIDENTIEL
 COMMERCIAL
 Propriétaire
 Jessy Provencal
 plomberieprojess@gmail.com
 RRQ 56334394.01



LES PETROLES O. ARCHANGE
 Y.L.S. Inc.
 39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com
 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville
 dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc
 Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts
Service courtis, minutieux et personnalisé
 57, 8^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pmecomptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.
QUINQUAILLERIE EPICERIE
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial

 Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY
 1275,
 St-Édouard,
 St-Jude
 Sur rendez-vous.
792-2398
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30


www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605
 Nouveaux services d'aide à domicile
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

aînés proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...



Loraine Bousquet
 Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guerault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guerault@hotmail.com

*Espace publicitaire disponible
 50\$ pour 11 parutions*

CONTACT RICHELIEU-YAMASKA
 Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Depuis **25** ans

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) 1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca

Entreprise **S.Gaudette** 
 RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450-792-3555
Agence immobilière



Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

Caméra à lentille fixe
HDCVI 1080P
149\$



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

▼ *Certificat cadeau*

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1574, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux



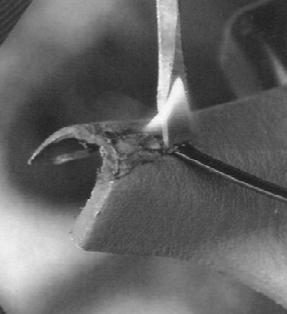
Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée

885 4 Rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGALT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



Le bureau municipal sera fermé le lundi 25 juin pour la St-Jean Baptiste, ainsi que le lundi 2 juillet pour la Fête du Canada.

Bon congé à tous!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

6 août - 4 septembre - 1er octobre

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Francis Grégoire (450) 792-2024

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554

M. Marco Beaudry (450) 278-4636

Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

David Jacob, inspecteur municipal

Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30.

Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local

Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943
Curé: Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2018

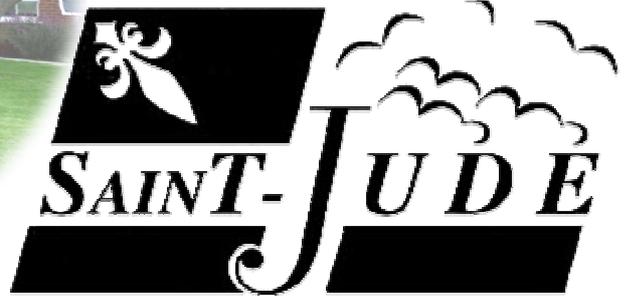
1^{er} versement: 1er mars 2018
2^e versement: 1er juin 2018
3^e versement: 1er septembre 2018



ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 juin au 15 août 2018

Pour le 23 juin prochain, les citoyens de Saint-Jude sont invités à embellir leur municipalité en décorant l'extérieur de leur résidence aux couleurs de la Fête nationale du Québec dont le thème 2018 est :

Histoire de héros

FETENATIONALE.QUEBEC

Horaire de la Fête
Nationale page 15



Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 12
Fadoq	Page 13
Loisirs	Page 14
Fête Nationale	Page 15
Maison des jeunes	Page 16
Faucon vous en parle!	Page 17
Jardin communautaire	Page 18
Matinées Gourmandes	Page 19
Messages	Page 20
Jeunes en santé	Page 27
Régie intermunicipale	Page 28
Nos annonceurs	Page 29



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 mai
2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.**

**ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT DES PINCES – ADJUDICATION
DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue et la Ville de Saint-Ours ont signé une entente intermunicipale afin d'offrir les services de désincarcération sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suite à une réunion des parties à l'entente, qui a eu lieu à St-Jude le 7 décembre 2017, il fut décidé de recommander à nos conseils municipaux et à notre régie municipale d'autoriser qu'un appel d'offre soit lancé le plus tôt possible afin d'acquérir l'équipement complet des pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation avec système d'évaluation par pondération a été fait ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection s'est réuni et a déposé son rapport au conseil;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts seront partagés selon les termes de l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE RETENIR les services de la compagnie Aréo-Feu pour la fourniture et la livraison d'outils de désincarcération pour un montant de 34 932.25\$, taxes incluses.

DE RÉPARTIR les frais d'achat entre les municipalités membres de l'entente intermunicipale.

Cette résolution d'achat est conditionnelle à l'achat des équipements par l'ensemble des municipalités membres de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-25-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006
CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX
GLISSEMENTS DE TERRAIN EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT DE LA MRC
DES MASKOUTAINS 17-493)**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 434-25-2018 intitulé Règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 437-9-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS
NUMÉRO 437-2006 RELATIVEMENT AUX MODALITÉS ENTOURANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS
POUR UNE INTERVENTION DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement sur les permis et certificats afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité adopte des normes visant à se conformer du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 437-9-2018 intitulé « Règlement numéro 437-9-2018, modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 437-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU PONCEAU – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert inc. au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été réalisées par le Ministère des Transports, secteur hydraulique, afin de déterminer la cause de la détérioration du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique a confirmé que les travaux de remplacement du ponceau seront admissibles au programme d'aide financière et non plus seulement les travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense fait l'objet du décret numéro 492-2011 et qu'elle s'applique selon la résolution numéro 2011-06-139;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour le remplacement du ponceau du chemin d'accès situé au bout de la rue Graveline dès que les plans et devis préparés par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains seront approuvés par les instances gouvernementales requises (Ministère de la Sécurité publique et Ministère des Transports);

DE NOMMER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, responsable de cet appel d'offres conformément au règlement de gestion contractuelle.

QUE les modifications au contrat devront être approuvées par toutes les personnes suivantes:

- l'ingénieur chargé de projet de la MRC des Maskoutains
- le responsable du dossier au MTQ division des mouvements de terrain
- le chargé de projet au MSP
- madame Nancy Carvalho ou en son absence, la directrice générale adjointe de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SURNUMÉRAIRE ADMINISTRATION – EMBAUCHE DE MME SYLVIE BEAUREGARD

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets en cours ainsi que ceux à réaliser à courte échéance;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail au bureau municipal ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches à déléguer sont spécifiques et nécessitent des connaissances particulières;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Mme Sylvie Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de Mme Sylvie Beauregard à titre de travailleur autonome et selon les conditions présentées.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 142 «administration – salaire surnuméraire» en y transférant des fonds du compte 59 11000 000 «surplus accumulé non affecté».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 31 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT – ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DES BILLETS

Date d'ouverture :	31 mai 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2.9367 %
Montant :	699 300 \$	Date d'émission :	7 juin 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 7 juin 2018, au montant de 699 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

54 400 \$	2.25000 %	2019
56 300 \$	2.50000 %	2020
58 200 \$	2.70000 %	2021
60 300 \$	2.85000 %	2022
470 100 \$	3.00000 %	2023

Prix : 98.64600

Coût réel : 3.28492 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

54 400 \$	3.32000 %	2019
56 300 \$	3.32000 %	2020
58 200 \$	3.32000 %	2021
60 300 \$	3.32000 %	2022
470 100 \$	3.32000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.32000 %

3 - CAISSE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

54 400 \$	3.33000 %	2019
56 300 \$	3.33000 %	2020
58 200 \$	3.33000 %	2021
60 300 \$	3.33000 %	2022
470 100 \$	3.33000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.33000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Jude accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 7 juin 2018 au montant de 699 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003. Ces billets sont émis au prix de 98.64600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT - RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Jude souhaite emprunter par billets pour un montant total de 699 300 \$ qui sera réalisé le 7 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
471-2010	159 700 \$
398-2003	539 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003, la Municipalité de Saint-Jude souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 7 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 7 juin et le 7 décembre de chaque année;

3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

PROCÈS-VERBAL

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	54 400 \$	
2020.	56 300 \$	
2021.	58 200 \$	
2022.	60 300 \$	
2023.	62 300 \$	(à payer en 2023)
2023.	407 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 471-2010 et 398-2003 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 7 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 juin 2018 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2018 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (mai 2018):	21 309.39\$
Comptes déjà payés (mai 2018):	19 364.42\$
Comptes à payer (mai 2018):	275 803.63\$

Appels des pompiers:

16-05-2018	889, rue Ménard	Feu extérieur avec dommage à la résidence	Saint-Jude
18-05-2018	971, Thiersant	Fausse alarme	Saint-Louis
24-05-2018	861, 6e rang	Feu de bâtiment agricole	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe. Je ferai la description sommaire des projets d'immobilisation réalisés en 2017.

1. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE DE 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 704 956.73 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 1 769 999,23 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 155 064.00\$. Ce déficit provient principalement des investissements en infrastructure dont certains, qui ont été réalisés à même les sommes du surplus accumulé non affecté, lequel est passé de 819 681.19 \$ à 586 263.56 \$ au 31 décembre 2017.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur André Brodeur, comptable agréé, de la firme LBL CPA INC. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jude.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jude et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2017 a été marquée par les réalisations suivantes :

- resurfaçage du 6^e rang sur une distance de 2,5 km ;
- aménagement d'une aire de jeux d'eau
- achat et installation de nouveaux modules de jeux au parc du Centre communautaire;
- Drainage des terrains sportifs;
- Mise en œuvre de l'entente intermunicipale pour les services de désincarcération ;
- Tournage du documentaire 'Les Mémoires Rochvilloises : un patrimoine à préserver!'
- Ouverture de la rue Roy dans la phase 2 du développement résidentiel.

Tous ces accomplissements pendant une année électorale ont fait de 2017 une année exceptionnelle et cet exploit n'aurait pu être possible sans le travail acharné de l'équipe municipale ainsi que la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Saint-Jude.

Ce 4 juin 2018

Le maire Yves de Bellefeuille

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION DÉSINCARCÉRATION – INSCRIPTION DE 3 CANDIDATS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2018-11-241, la municipalité de Saint-Jude a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération avec la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5.1 de ladite entente, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à former le personnel requis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Service aux entreprises régionalisé, Centre du Québec (Le_SAE) en date du 5 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE messieurs Steve Émond, Réjean Graveline et Marc-André Brazeau à la formation « Formation en désincarcération » offerte par Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec et qui aura lieu au courant de l'été 2018;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 3 500\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 34 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 350\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE POUR LES ÉLUS » - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QU'une formation intitulée « Introduction à la sécurité civile pour les élus » s'est tenue à Saint-Marcel-de-Richelieu le 5 mai dernier ;

CONSIDÉRANT la participation des personnes suivantes : M. Yves de Bellefeuille, M. Sylvain Lafrenaye, M. Francis Grégoire, M. Maxim Bousquet et Mme Nancy Carvalho;

CONSIDÉRANT QUE les participations de M. Francis Grégoire et de Mme Nancy Carvalho ne sont pas facturées puisque ces personnes suivent déjà la formation complète avec l'ACSIQ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture P-971 au montant de 360.00\$ taxes en sus, à l'entreprise Sécurité civile Landry inc. Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « congrès délégation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION « CONSERVATION DE LA PREUVE ET PROTECTION DE LA SCÈNE EN RCCI » - INSCRIPTION DES OFFICIERS

CONSIDÉRANT l'offre de services faite par le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy à la Régie Intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour une formation intitulée « Conservation de la preuve et protection de la scène en RCCI » ;

CONSIDÉRANT l'invitation faite à notre service incendie à l'effet de participer à cette formation;

CONSIDÉRANT l'intérêt des officiers à y participer, soit M. Francis Grégoire, M. Guy Dion et M. François Graveline;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE les officiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jude à cette formation d'une durée de 3 heures;

DE DÉFRAYER un montant de 71.50\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 3 heures de formation, ainsi que la rémunération au taux horaire du salaire minimum et les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

Formation	71.50\$
Heures de formation	108.00\$ (3 heures x 12\$ x 3 officiers)
Total (taxes en sus)	179.50\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SURNUMÉRAIRE ESTIVAL - EMBAUICHE - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste pour l'embauche d'un surnuméraire estival qui sera responsable notamment de la coupe du gazon et du lignage des terrains sportifs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a consulté l'ensemble des membres du conseil pour approuver le choix du candidat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Stéphane Breton à titre de journalier estival au taux horaire de 13.75\$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JARDIN COMMUNAUTAIRE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet intitulé « Les citoyens jardinent » et présenté par la directrice générale en collaboration avec Mme Amélie Cordeau du CCCPEM;

CONSIDÉRANT le rapport présenté aux membres du conseil à l'effet de créer un jardin communautaire et d'offrir 10 parcelles aux citoyens de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE des sommes devront être allouées à ce projet pour permettre notamment l'aménagement des parcelles, l'installation d'une clôture, l'approvisionnement en eau, etc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER ce projet pilote et d'offrir la possibilité aux citoyens le souhaitant de bénéficier d'un jardin communautaire;

DE LIMITER l'usage à 10 parcelles sur le terrain à proximité du garage municipal;

DE FONCTIONNER selon un système de « premier arrivé, premier servi » pour la réservation des parcelles selon la date qui sera annoncée dans la prochaine édition du journal « Le Rochvillois »

D'AUTORISER la directrice générale à pourvoir aux sommes requises pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CARACTÉRISATION DES RIVES VISANT L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AU RESPECT DES BANDES RIVERAINES – MANDAT À M. PATRICK BERNARD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont énoncé clairement leur volonté d'appliquer la réglementation quant au respect des bandes riveraines, notamment, mais non limitativement, celles visibles le long des routes;

CONSIDÉRANT QUE depuis les cinq (5) dernières années, la Municipalité a multiplié ses efforts pour sensibiliser la population et les propriétaires à l'importance du respect des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a annoncé en 2018 sa volonté de faire respecter les bandes riveraines par l'intermédiaire du document accompagnant tous les comptes de taxes, ainsi que par l'envoi d'une lettre adressée aux propriétaires d'entreprises agricoles enregistrées et dont copie conforme a été envoyée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée pour procéder à la caractérisation des rives se doit de posséder des qualifications particulières propres à ce mandat;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Patrick Bernard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre de service type « clé en main » pour chaque caractérisation au montant de 150.00 \$, taxes en sus, pour les cours d'eau verbalisés, et 75.00\$, taxes en sus, pour les fossés de chemin. Ce tarif inclut notamment :

- Expertise sur le terrain et mesurage;
- Production d'un rapport complet à la directrice générale;
- Présence au tribunal lorsque requis.

DE MANDATER M. Patrick Bernard pour procéder à la caractérisation des rives visant l'application réglementaire relative au respect des bandes riveraines;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur municipal dans l'exécution de son mandat pour l'application du règlement 496-2013;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur en bâtiment dans l'exécution de son mandat pour les articles visant l'application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 1er - 2 ET 3 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 1er, 2 et 3 septembre 2018;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans de tels cas.

La publicité sera publiée dans le journal local seulement, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO 434-26-2018 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DE TYPE BI-GÉNÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 4 juin 2018, le règlement intitulé « Règlement numéro 434-26-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables sur les résidences deux générations »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT, TERRAINS DE SOCCER ET DE BALLE – INSTALLATION DE TOILETTES

CONSIDÉRANT QUE le parc Elphège-Filiatrault, les terrains de soccer et de balle sont fortement utilisés pendant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles et cyclistes utilisent également les installations;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes ne sont pas accessibles près de ces installations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER deux (2) toilettes chimiques, soit une près des terrains de balle et de soccer et l'autre au parc Elphège-Filiatrault;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location de deux (2) toilettes chimiques auprès de la compagnie Les cabinets Maska pour une période de cinq (5) mois. Le coût total pour cinq (5) mois est de 1 500.00, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes.

D'ENTÉRINER la dépense déjà effectuée pour le mois de mai 2018.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT - RÉFECTION DE L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration doivent être apportés à l'allée piétonnière située au centre du parc Elphège-Filiatrault;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise "Pavage Michel Perron" pour la pose et la compaction d'asphalte recyclée sur le sentier pour un montant de 1 500.00\$ taxes en sus.

DE MANDATER l'entreprise "Transport Mathieu Paquin inc." pour le transport d'environ 200 tonnes d'asphalte recyclées au coût de 14.00\$ la tonne, soit un montant total de 2 800.00\$ taxes en sus pour les matériaux;

Cette dépense au montant de 4 300.00\$, taxes en sus., est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MÉMOIRES ROCHVILLOISES – PROJECTION DU DOCUMENTAIRE - RÉPARTITION DES FRAIS

CONSIDÉRANT la présentation à la population du documentaire « Mémoires Rochvilloises – un patrimoine à préserver » le 23 mai 2018;

CONSIDÉRANT les factures relatives à cette présentation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes :

NOM	FACTURE	DESCRIPTION	MONTANT NET
Boulevard Musique	157046	Location matériel de son et de projection	1947.52\$
Communication Serdu inc.	104790	Vente de coffrets DVD et conversion au format DVD-Vidéo	723.36\$
Ève-Mary Thai Thi Lac	n/a	IGA (breuvages) Tim Hortons (timbits)	92.24\$
		Total :	2 763.12\$

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70259 671 «Mémoires Rochvilloises» en s'appropriant les sommes nécessaires au surplus accumulé non-affecté, jusqu'à concurrence d'une dépense totale du projet de 18 162.00\$

L'excédent de la dépense du projet sera attribué au poste budgétaire 02 29000 699 « Programme soutien à la criminalité »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **lundi 6 août 2018 à 20h00**, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



Mémoires

Rochvilloises

Le 25 mai dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle, la municipalité de Saint-Jude a remporté la deuxième place pour le documentaire "Les mémoires Rochvilloises, un patrimoine à préserver".

Vous avez manqué la soirée du visionnement du film "Les mémoires Rochvilloises"? Vous pouvez vous procurer le documentaire au coût de 10\$ en passant au bureau municipal pendant les heures





VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
 Voici l'adresse électronique pour le site de la
 bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

JUIN mois du Québec

Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **L'allumeuse** (Suzanne Myre)
- **La petite maison du 6^{ième} rang v.2** (Micheline Dalpé)
- **L'héritière de Salem v.3 et 4** (Caroline Barré)
- **Dame mature** (Guylaine Guay)
- **Histoire de gars** (J. Du Temple, Simon Lafrance, Patrick Senécal)
- **Red light v.3** (Marie-Eve Bourassa)
- **Danger! Ma belle-mère débarque** (Catherine Bourgault)
- **L'homme de ses rêves** (Mikaël Archambault)
- **Les enfants de putainville** (Claire Bergeron)
- **Au chant des marées v.2** (France Lorrain)
- **La métamorphose de Raphaël** (Patrice Lepage)
- **Demain le Québec** (Collectif)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'affaire Cendrillon (Mary Higgins Clark) <input type="checkbox"/> La jeune fille et la nuit (Guillaume Musso) <input type="checkbox"/> L'amie prodigieuse v.4 (Elena Ferrante) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'appel du néant (Maxime Chattam) <input type="checkbox"/> L'enfant aux yeux bleus (Danielle Steel) <input type="checkbox"/> La fille dans les bois (Patricia MacDonald) |
|---|--|
- Abîmes et ténèbres v.1** (Nora Roberts)
 La femme qui ne vieillissait pas (Grégoire Delacourt)
 Petits secrets, grands mensonges (Liane Moriarty)

Jeunes lecteurs

C'est la faute à Félix Riopel
 Parfaite (Collection Tabou)
 Bine v.4
 Les mille visages de notre histoire
 Les toutouts des sistres
 Cédric; J'ai gagné! V.24

Enfants

Triangle comme...
 Mon frère
 Ma soeur
 À la découverte de la ferme
 J'aime lire; grimaces et chocolat

DVD : **Le trip à trois** de Benoit Pelletier - **Radius** de C. Labrèche et S. Léonard - **La ferme et son état** de Marc Séguin - **One Man show** de Emmanuel Bilodeau - **Le lion de Sodor** - **Dora et les pirates**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

BONNE FÊTE DES PÈRES!

Danse: de retour en octobre 2018

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ!



Ensemble on s'amuse en gardant la forme!

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

LISTE DES JEUX EXTÉRIEURS

- PÉTANQUE ÉTÉ 2018
au parc Elphège-Filiatrault

À venir automne 2018

- JEUX DE FERS
- SHUFFLEBOARD
- CROQUET

LISTE DES JEUX INTÉRIEURS

- GOLF & QUILLES avec la Wii
sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL Poches
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE Poches
- SHUFFLEBOARD

Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude: Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

1 AN : 25 \$ ou 2 ANS : 45 \$

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0

Tél. : 450-250-2485

courriel: info@fadoqstjude.com



RALLYE DU FOND DU RANG

REDECOUVREZ SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !



Rallye photo au profit des Loisirs de Saint-Jude

29 SEPTEMBRE 2018

13h30 : Début du rallye
 16h30 : Retour des participants
 Service de bar et animation
 18h00 : Souper
 20h00 : Spectacle musical



Formez vos équipes et inscrivez-vous dès maintenant !



Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Camp de jour Aux-Quatre-Vents

Du 25 juin au 17 août

Quelques places encore disponibles !

*Des frais de 25\$ sont à prévoir pour toute inscription après le 22 mai 2018.

Tarification/semaine

1 ^{er} enfant	30 \$
2 ^e enfant	27 \$
3 ^e enfant	25 \$
4 ^e enfant	20 \$

Sorties

26 juin	Monstres de la Nouvelle-France	10 \$
3 juillet	Visite St-Bernard	5 \$
10 juillet	Centre des sciences + IMAX	25 \$
17 juillet	Laser Force	28 \$
24 juillet	Ferme du Bassin	25 \$
31 juillet	EKÇA Saute !	25 \$
7 août	Domaine Rouville	25 \$
16 août	Fête de fermeture	15 \$

Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beauregard-Langelier, Annie Bergeron, Annick Corbeil, Martine Boulanger, Mélanie Bonin, Raphaël Labrie, délégué de la municipalité : Sylvain Lafrenaye et coordonnateur: Maxime Girard



Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2018



Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Samedi 23 juin 2018

Au parc Elphège Filiatrault

- 16h00 : Démonstration de désincarcération
- 17h00-20h00 : Visite de la « CASERNE D'INCENDIE »
- 17h00-20h00 : *Animation: Jeux gonflables: « Party Jump »
Maquillage
*Daniel Lussier en musique
- 17h30 à 19h30 : Souper Hot Dog (apportez vos chaises)
- 18h45 : Discours Patriotique, Hommage au Drapeau
- 20h30 +/- : *Défilé de nuit (rues du village) *Prix de participation*
(Certaines conditions s'appliquent) *Inscription 450-278-3318*



Terrain de jeux

- 22h00 +/- : Spectacle « GYM MASTERS » Terrain de balle
- 22h45 : *Feux d'artifice « Royal Pyrotechnie » en spectacle
- : * Suivi du feu de joie traditionnel
- 23h00 ... : Musique : Groupe : « Vision R »



**Drapeau du Carillon
(24 po x 36 po) en vente
au bureau municipal
au coût de 30\$.**

CANTINE « LA PATATE DU QUÉBEC » ET BAR SUR PLACE

Dimanche 24 juin 2018

- 10h00 : Volée des cloches
À l'église
- 10h00 * : Décoration de vélos pour les jeunes Prix de participation
- : Défilé des jeunes artistes avec leurs vélos décorés
- 10h30 * : Randonnée vélos adultes (20 à 30 KM) (départ au centre)

* En cas de pluie, ces activités seront annulées.
Les autres activités auront lieu au Centre communautaire.

Informations :

- Brigitte Roy : 450-278-3318
- Rosalie Grégoire : 450-792-2024
- Rita Bourgault : 450-792-3427
- Benoit Ménard : 450-261-6052



Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

➔ **Aucune bouteille de verre ne sera admise MERCI**



ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Dimanche	Mardi 15h à 18h30	Mercredi	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 15h à 22h	Samedi 12h à 17h
Juin 2018					
10 Danse !	12 Aide aux travaux scolaires	13	14 Aide aux travaux scolaires Rencontre de parents CIEC	15 Impro à Saint-Barnabé-Sud	16 Devoirs et lecture
17	19	20	21	22 En voiture!	23 St-Jean de Saint Jude
24 Bonne St-Jean-Baptiste!	26	27 Lancement de la CIEC	28	29	30

Appelle-nous pour un transport au (450) 250-2488#2 1 heure avant l'ouverture.

Friperie Ado

Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en chercher, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

Contactez-nous 450-250-2488 #4 Merci de nous encourager !

La MDJ sera ouverte tout l'été. Marie-Junie et Maya seront là pour accueillir vos ados, à partir du 19 juin.

Mardi: 12h à 18h
Mercredi: 12h à 18h
Jeudi: 15h à 21h
Vendredi: 15h à 22h
Samedi: 12h à 17h

Au menu : sport, jardinage, jeux de société, activités extérieures, jeux de rôle, musique et toutes autres propositions.

La maison des Jeunes est à la recherche d'outils de jardinage. Si vous avez des pelles, des bèches, des petits instruments pour planter des fleurs. Nous sommes preneurs, appelle-nous (450) 250-2488#4



Tu veux une première expérience de travail, viens avec tes parents à la soirée d'information sur la coopérative jeunesse de service CIEC le **14 juin à 17h30 à la MDJ au 1426, rue Saint-Pierre Saint-Jude.**

Tu as entre 14 et 17 ans, tu as un profil entrepreneur, tu veux travailler cet été, tu veux créer ton propre emploi, tu veux être ton propre patron, la CIEC est là pour toi!

Contacte-nous!
10 places disponibles.

On t'offre des rencontres avec des entrepreneurs, du soutien logistique, et plus.

Transport fourni: (450) 250-2488 #2
Tu choisis ton travail, tu gagnes de \$\$\$

Lancement officiel le
27 juin à 18h30
450-250-2488 #2



La chronique *Faucon vous en parle!*

Le busard des marais a quelque chose d'une chouette diurne... quoi?



Par Guy Fitzgerald

Si vous regardez dans votre guide d'identification d'oiseaux, vous verrez probablement le nom de busard St-Martin. Cet oiseau est revenu à son ancien nom de busard des marais récemment. Il s'agit d'un oiseau de proie facilement identifié, même au passage en conduisant votre voiture en campagne. Il a tendance à planer assez bas au-dessus des champs et lorsqu'on voit le dos de sa queue, on remarque une zone blanche évidente à sa base. Il vole en rase-motte pour détecter ses proies favorites, les petits rongeurs, grâce à une ouïe très développée. En effet, si on regarde sa tête de face, on observe une disposition des plumes en disques faciaux comme chez les chouettes. Ces coupes servent à concentrer le son vers le canal auditif de l'oreille. Ce n'est pas une chouette et il n'est pas nocturne, mais bien diurne (il chasse de jour).

Le mâle adulte est d'un gris très pâle, alors que la femelle est brune. Il s'agit d'une espèce polygame. Le mâle peut accoupler et s'occuper de pourvoir plus d'une femelle (polygynie) en souris pour nourrir les petits. Le nid consiste en une dépression dans les hautes herbes au sol en bordure d'un fossé ou d'un marécage. Il faut donc être vigilant lors de la coupe de foin pour ne pas faucher un nid et surtout, il faut respecter une largeur de végétation près des fossés. Vous avez déjà entendu parler du respect des bandes riveraines? Voici un exemple concret de l'impact sur la biodiversité. Si vous avez des questions sur ce principe, n'hésitez pas à contacter ou à visiter le site Internet du [Comité de bassin versant de la rivière Salvail](#) ou sa [page facebook](#).



On devine les disques faciaux sur cette jeune femelle.
(Photo: Guy Fitzgerald)



Remise en liberté d'un mâle adulte réhabilité à Chouette à voir!
(Photo: Guy Fitzgerald)

En venant visiter *Chouette à voir!* ouvrez l'œil, vous pourriez apercevoir un busard planant au-dessus des champs. Dès le 23 juin prochain, nous serons ouverts 7 jours sur 7 pour l'été. Suivez-nous sur notre site Internet uqrop.qc.ca et sur [notre page facebook](#).



Un jardin communautaire cet été à Saint-Jude

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la municipalité pour réserver votre parcelle !



La municipalité de Saint-Jude aménagera un jardin communautaire cet été près du nouveau développement résidentiel, sur la rue Martin. Pour la première année, le jardin communautaire sera composé de 10 parcelles de jardinet de 10x10 pieds.

Les parcelles sont louées **GRATUITEMENT** aux citoyens de Saint-Jude. Premier arrivé, premier servi! Téléphonnez ou rendez-vous directement au bureau municipal pour réserver votre parcelle de jardin.

Attention, une seule adresse civique par jardinet. Vous pouvez partager une parcelle avec des amis ou votre famille, mais une seule personne sera responsable de ce jardin.

Inscriptions:

Bureau municipal
940, rue du Centre
Saint-Jude, J0H 1P0
Téléphone : 450-792-3855



Ce projet est réalisé en collaboration avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutains. Pour en savoir plus sur les projets de l'organisme :

Amélie Cordeau
Chargée de projet en agriculture urbaine
Ameliecordeau057@hotmail.ca
www.CCCPEM.com
581-230-3543



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ NOUS!



30 JUIN

930, RUE DU CENTRE, SAINT-JUDE

LE SAMEDI 30 JUIN, DE 9 H À 13 H

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-VOUS!

Les samedis dès 9 h

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 9 JUIN

SAINT-LIBOIRE // 16 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 23 JUIN

SAINT-JUDE // 30 JUIN

SAINT-HUGUES // 7 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 14 JUILLET

SAINT-PIE // 21 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 4 AOÛT

SAINT-LOUIS // 11 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 18 AOÛT

SAINTE-MADELEINE // 25 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE // 1 SEPTEMBRE

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 8 SEPTEMBRE

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

INSTALLATION POUR FEU EN PLEIN AIR Sans permis en zones urbaines et blanches

Article 20 - Feu en plein air

- Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés de tout objet (Ex.: haie, patio, cabanon, bouteille de gaz propane).
- Le foyer extérieur ne peut être installé à moins de 3 mètres de la ligne de propriété.
- Le foyer extérieur doit être muni d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation. L'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10mm dans sa partie la plus grande.
- Vous devez respecter la réglementation sur la nuisance par la fumée.



3m

3m

Article 22 - Conditions d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Sans permis et territoire rural

POINTS À RESPECTER (Règlement général G100)

Article 20 - Feu en plein air

- Un foyer extérieur doit être utilisé et la hauteur des flammes doit être inférieure à 1 mètre.

Article 22 - Condition d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.

- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

RECOMMANDATION : L'installation d'un foyer extérieur est fortement recommandée



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Nous accueillons trois nouveau-nés et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Evalie, fille de Marjolaine Gadbois et Sébastien Riopel

Milan, fils de Marilyn Legault et Frédéric Jacquemain

Anne, fille de Marie-Michèle Bertrand et Guillaume Brien



GAGNANTS DES PRIX REMIS À LA SOIRÉE DE VISIONNEMENT

CATÉGORIE JEUNE :

Amélie Graveline : Certificat-cadeau de 200\$ pour l'école de conduite Jasmil de Saint-Hyacinthe

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe

Gabryelle Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ au commerce Buropro Citation

Jérémy Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Gabrielle Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Jérémy Nadeau, instigateur du projet Skate park : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sébastien Graveline, projet Skate park : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Olivier Beaudoin, projet Skate park : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe



POPULATION :

Mélanie Bonin : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Rita Labossière : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

Mélissa Turcot : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Francis Grégoire : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

David Picard Béchard : 1 paire de billets de spectacle 1er One man show de Christian Vanasse

Josée Mathieu : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Pierre-Luc Ouellet : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Kym Desmarais : 1 des bons d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Guy Fitzgerald : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Pacini

Annick Corbeil : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Sylvie Beauregard : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Gaétan Girouard et Lucie Larue : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

PRIX DE PRÉSENCE LORS DU VISIONNEMENT :

POPULATION

Rita Labossière : 1 paire de billets - spectacle Jean-Michel Anctil, le jeudi 21 juin 2018 Salle Juliette Lassonde

François Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

René Lavallée : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Lorraine Ménard : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Thérèse Laplante : Ensemble à fromages – donateur anonyme

JEUNES

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sandrine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Delphine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Amélie Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ valide au restaurant La Cage aux sports

**OFFRE
D'EMPLOI**



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

VANDALISME



Depuis quelques semaines, nous sommes victimes de vandalisme au parc: bouteilles en verre brisées sur la patinoire, table à pique-nique montée sur un module, poubelles renversées sur des jeux, porte du Croque-livre arrachée, etc.
En plus des coûts financiers importants qui résultent de la réparation ou du remplacement des biens brisés, le vandalisme a un impact négatif sur le milieu de vie. Un parc constamment vandalisé ne sera plus fréquenté par les enfants. Les jeux ne seront plus remplacés et le quartier ne pourra plus bénéficier d'équipements publics en bon état. Le geste peut être gratuit, les conséquences sont pourtant lourdes pour la communauté. Les endroits vandalisés n'inspirent pas confiance. Laissés à l'abandon, ils peuvent devenir des lieux où s'effectuent d'autres crimes comme le trafic de drogues.

Se sentir en sécurité est un besoin fondamental. Le vandalisme va à l'encontre de ce besoin et contribue à augmenter la peur dans le quartier. Celui-ci devient alors moins accueillant et sa réputation se détériore. Sachez qu'il est très important pour tous de vivre dans un milieu sain. Prendre soin de son quartier est un des facteurs qui améliorent le bien-être des gens qui y vivent.

Le vandalisme est un **acte intentionnel** de destruction ou de dégradation de la propriété d'autrui.

N'hésitez pas à faire comprendre aux jeunes que le vandalisme est un crime et que tous en payent le prix.

CONGÉS FÉRIÉS



Veillez noter que le bureau de la municipalité sera fermé les 25 juin et 2 juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête de la Confédération.

Bon congé à tous!



DÉMÉNAGEMENT : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGEMENT PAS

Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidents des municipalités membres qui sont desservies par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter votre nouveau calendrier de collecte sur notre site Internet au www.riam.quebec.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

HERBE À POUX



Depuis quelques années, vous aurez remarqué que les levées de fossé sont fauchées tardivement dans la saison. Cette mesure nous permet de mieux contrôler l'herbe à poux en bordure des routes. Appliquée à deux périodes optimales, soit à la mi-juillet et à la mi-août, la coupe de l'herbe à poux permet de réduire de neuf fois la production de pollen.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Jude, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et madame Sylvie Beauregard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous, nouveaux résidents de notre municipalité. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'information allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.



COLLECTE DE GROS REBUTS - 4 JUILLET 2018

Il suffit de les mettre à **compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.



RÉCUPÉRATION DES PILES



Soucieuse de protéger l'environnement, la municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture du bureau. Lors de la collecte des matières dangereuses, notre équipe s'occupera d'aller les porter.

AVIS D'ÉBULLITION

Dans le but de vous informer le plus rapidement possible lors d'un avis d'ébullition ou de la levée de l'avis, il est possible de communiquer avec le bureau municipal au (450) 792-3855 pour nous donner votre adresse courriel pour recevoir les informations. Il est également possible de vous abonner à la page Facebook de la municipalité afin d'avoir les informations.

AVIS PUBLIC



**AVIS D'ÉBULLITION
DE L'EAU POTABLE**

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Si vous êtes une personne à mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive ou autre, vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation de votre domicile lors d'un incendie ou d'une mesure d'urgence. Nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal afin de mettre à jour nos listes en collaboration avec le Service de Sécurité Incendie. Tél.: (450) 792-3855 poste 8001.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES ET PEINTURES - 7 JUILLET 2018

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	Stationnement du centre communautaire



Les tiques s'installent dans la région



La maladie de Lyme peut être transmise par la piqûre d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, étant donné que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedelymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie



Couscous au miel et feta



Préparation: 15 minutes

Cuisson: 5 minutes

Total: 20 minutes

Portions: 8 tasses (2 L)

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) d'eau
- 1 tasse (250 ml) de couscous
- $\frac{1}{3}$ tasse (80 ml) de miel
- 2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
- 1 conserve de lentilles brunes, rincées et égouttées
- 2 oignons verts, hachés finement
- 1 carotte moyenne, râpée
- $\frac{1}{2}$ concombre anglais, coupé en petits dés
- $\frac{1}{2}$ bloc (200g) de fromage feta, émietté

Préparation

1. Porter l'eau à ébullition et retirer du feu.
2. Ajouter le couscous, le miel et l'huile. Mélanger délicatement.
3. Couvrir et laisser reposer 5 minutes.
4. Dans un grand bol, déposer le reste des ingrédients.
5. Terminer en ajoutant le couscous. Bien mélanger.

Visitez le site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



**UN CONSEIL DE LA RÉGIE
POUR VOUS FACILITER LA VIE !**

**Des GROS REBUTS à disposer...?
Des PROJETS DE RÉNOVATIONS...?**

Deux écocentres sont **accessibles gratuitement**, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie, du **14 avril au 25 novembre**, de **8h30 à 16h30**.

- 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe
Vendredi, samedi et dimanche
- 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale
Samedi et dimanche

MATÉRIAUX SECS – Débris de construction/démolition, mélamine, bois traité, métal, brique, béton, bardeaux d'asphalte, gypse, fenêtrage, PVC...

ENCOMBRANTS – Électroménager, toilette, bain, lavabo, mobilier, matelas, chauffe-eau, styromousse, objet de plastique, barbecue (sans bonbonne), tapis, toile de piscine, équipement sportif...

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTRIQUE ordinateur, télévision, petit appareil ...

PNEUS - sans jantes de diamètre inférieur à 112,5 cm (45 po)

HUILE ET PEINTURE

MATIÈRES NON ACCEPTÉES - Batterie auto, pile, bonbonne de propane, fluocompacte, fluorescent, RDD, pneus hors dimension ou avec jantes.



Effectuer un tri préliminaire des matières avant de se présenter au site et prévoir de l'aide pour le déchargement des matières.

Pour la liste complète des produits acceptés, visitez notre site internet www.riam.quebec ou appelez-nous **450 774-2350**



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - CALENDRIER DES VIDANGES

MUNICIPALITÉ	2018		2019	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosse
Saint-Jude 2018: Du 15 au 21 août <i>Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.</i>	Route de Michaudville	68	Rang Fleury	39
	Rue Settecas	2	Rang des 48	14
	Rang de la Grande Ligne	1	Rang Salvail Nord	21
	Rue Cécile	22	Rang Basse Double	11
	6 ^{ième} Rang	49	Rang Salvail Sud	29
	Rue Graveline	11	Rang Sainte-Rose	35
	Rue Beaucage	3		
	Rue L'Heureux	7		
	William Houde	1		
TOTAL :		164		149

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

RBO: 5686-0406-01



792-3831



Boucherie Gaudette
 Abattage et débitage pour congélateur
 Boeuf, veau, porc
 Comptoir de viandes
 Poulet, poisson, viandes froides
 Coupe française, Produits maisons

Emball. sous vide **Marie-Claude Grégoire,**
 propriétaire

878 rue St-Edouard
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

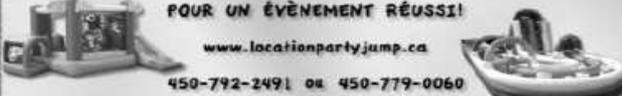
PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel



**Service de garde des p'tits
 nombrils**

931 Ménard
 Saint-Jude, J0H1P0
 Tél 450-501-2242
 Adresse électronique:
 Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

**Service
 de Garde**

Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!



Le Chevignon
 450-230-1994
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM




Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante ltée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
 - Optimisation fiscale
 - Gestion de la dette
- Planification successorale

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télééc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Arnable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

**EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)**

Agricole (bétail, lavage...)



Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prêlart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages

melanie@vascosthyacinthe.com

T. (450) 768-5412 #237

F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe

3200, boul. Laframboise,

St-Hyacinthe (Qc)

J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
 inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

*Espace publicitaire disponible
50\$ pour 11 parutions*



Toilettage et Pension
Mon Ami Poilu
 Lydia Ouellette
 Toilettuse comportementale
 438-887-3464
 34 rang fleury
 Saint-Bernard de Michaudville
 J0H 1C0

Service de garde
Les P'tits Loups
 Hélène Levasseur, prop.
 1245 route de Michaudville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187



PLOMBERIE PROJESS
 T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113
 RESIDENTIEL
 COMMERCIAL
 Propriétaire
 Jessy Provencal
 plomberieprojess@gmail.com
 RRQ 56334394.01



LES PETROLES O. ARCHANGE
 Y.L.S. Inc.
 39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com
 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville
 dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc
 Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts
Service courtis, minutieux et personnalisé
 57, 8^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.
QUINQUAILLERIE EPICERIE
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial

 Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY
 1275,
 St-Édouard,
 St-Jude
 Sur rendez-vous.
792-2398
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30


www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605
 Nouveaux services d'aide à domicile
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

aînés proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...



Lorraine Bousquet
Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
 Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com


Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guerault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guerault@hotmail.com

*Espace publicitaire disponible
 50\$ pour 11 parutions*

CONTACT RICHELIEU-YAMASKA 

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) 1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca

Entreprise **S.Gaudette** 

RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450-792-3555
Agence immobilière



Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

**Caméra à lentille fixe
 HDCVI 1080P
 149\$**



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

▼ *Certificat cadeau*

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1574, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux



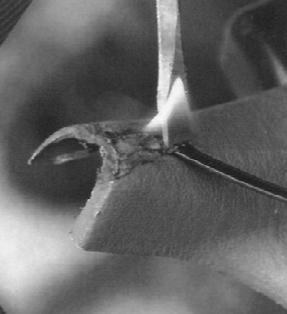
Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée

885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGALT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidants	+60.00\$	+60.00\$



Le bureau municipal sera fermé le lundi 25 juin pour la St-Jean Baptiste, ainsi que le lundi 2 juillet pour la Fête du Canada.

Bon congé à tous!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

6 août - 4 septembre - 1er octobre

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30.
Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943
Curé: Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2018

1^{er} versement: 1er mars 2018
2^e versement: 1er juin 2018
3^e versement: 1er septembre 2018



ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 juin au 15 août 2018

Pour le 23 juin prochain, les citoyens de Saint-Jude sont invités à embellir leur municipalité en décorant l'extérieur de leur résidence aux couleurs de la Fête nationale du Québec dont le thème 2018 est :

Histoire de héros

FETENATIONALE.QUEBEC

Horaire de la Fête
Nationale page 15



Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 12
Fadoq	Page 13
Loisirs	Page 14
Fête Nationale	Page 15
Maison des jeunes	Page 16
Faucon vous en parle!	Page 17
Jardin communautaire	Page 18
Matinées Gourmandes	Page 19
Messages	Page 20
Jeunes en santé	Page 27
Régie intermunicipale	Page 28
Nos annonceurs	Page 29



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 mai
2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.**

**ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT DES PINCES – ADJUDICATION
DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue et la Ville de Saint-Ours ont signé une entente intermunicipale afin d'offrir les services de désincarcération sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suite à une réunion des parties à l'entente, qui a eu lieu à St-Jude le 7 décembre 2017, il fut décidé de recommander à nos conseils municipaux et à notre régie municipale d'autoriser qu'un appel d'offre soit lancé le plus tôt possible afin d'acquérir l'équipement complet des pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation avec système d'évaluation par pondération a été fait ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection s'est réuni et a déposé son rapport au conseil;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts seront partagés selon les termes de l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE RETENIR les services de la compagnie Aréo-Feu pour la fourniture et la livraison d'outils de désincarcération pour un montant de 34 932.25\$, taxes incluses.

DE RÉPARTIR les frais d'achat entre les municipalités membres de l'entente intermunicipale.

Cette résolution d'achat est conditionnelle à l'achat des équipements par l'ensemble des municipalités membres de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-25-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006
CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX
GLISSEMENTS DE TERRAIN EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT DE LA MRC
DES MASKOUTAINS 17-493)**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 434-25-2018 intitulé Règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 437-9-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS
NUMÉRO 437-2006 RELATIVEMENT AUX MODALITÉS ENTOURANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS
POUR UNE INTERVENTION DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement sur les permis et certificats afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité adopte des normes visant à se conformer du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 437-9-2018 intitulé « Règlement numéro 437-9-2018, modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 437-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU PONCEAU – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert inc. au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été réalisées par le Ministère des Transports, secteur hydraulique, afin de déterminer la cause de la détérioration du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique a confirmé que les travaux de remplacement du ponceau seront admissibles au programme d'aide financière et non plus seulement les travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense fait l'objet du décret numéro 492-2011 et qu'elle s'applique selon la résolution numéro 2011-06-139;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour le remplacement du ponceau du chemin d'accès situé au bout de la rue Graveline dès que les plans et devis préparés par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains seront approuvés par les instances gouvernementales requises (Ministère de la Sécurité publique et Ministère des Transports);

DE NOMMER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, responsable de cet appel d'offres conformément au règlement de gestion contractuelle.

QUE les modifications au contrat devront être approuvées par toutes les personnes suivantes:

- l'ingénieur chargé de projet de la MRC des Maskoutains
- le responsable du dossier au MTQ division des mouvements de terrain
- le chargé de projet au MSP
- madame Nancy Carvalho ou en son absence, la directrice générale adjointe de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SURNUMÉRAIRE ADMINISTRATION – EMBAUCHE DE MME SYLVIE BEAUREGARD

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets en cours ainsi que ceux à réaliser à courte échéance;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail au bureau municipal ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches à déléguer sont spécifiques et nécessitent des connaissances particulières;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Mme Sylvie Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de Mme Sylvie Beauregard à titre de travailleur autonome et selon les conditions présentées.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 142 «administration – salaire surnuméraire» en y transférant des fonds du compte 59 11000 000 «surplus accumulé non affecté».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 31 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

**ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 -
REFINANCEMENT – ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DES BILLETS**

Date d'ouverture :	31 mai 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2.9367 %
Montant :	699 300 \$	Date d'émission :	7 juin 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 7 juin 2018, au montant de 699 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

54 400 \$	2.25000 %	2019
56 300 \$	2.50000 %	2020
58 200 \$	2.70000 %	2021
60 300 \$	2.85000 %	2022
470 100 \$	3.00000 %	2023

Prix : 98.64600

Coût réel : 3.28492 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

54 400 \$	3.32000 %	2019
56 300 \$	3.32000 %	2020
58 200 \$	3.32000 %	2021
60 300 \$	3.32000 %	2022
470 100 \$	3.32000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.32000 %

3 - CAISSE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

54 400 \$	3.33000 %	2019
56 300 \$	3.33000 %	2020
58 200 \$	3.33000 %	2021
60 300 \$	3.33000 %	2022
470 100 \$	3.33000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.33000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Jude accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 7 juin 2018 au montant de 699 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003. Ces billets sont émis au prix de 98.64600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT - RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Jude souhaite emprunter par billets pour un montant total de 699 300 \$ qui sera réalisé le 7 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
471-2010	159 700 \$
398-2003	539 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003, la Municipalité de Saint-Jude souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 7 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 7 juin et le 7 décembre de chaque année;

3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

PROCÈS-VERBAL

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	54 400 \$	
2020.	56 300 \$	
2021.	58 200 \$	
2022.	60 300 \$	
2023.	62 300 \$	(à payer en 2023)
2023.	407 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 471-2010 et 398-2003 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 7 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 juin 2018 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2018 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (mai 2018):	21 309.39\$
Comptes déjà payés (mai 2018):	19 364.42\$
Comptes à payer (mai 2018):	275 803.63\$

Appels des pompiers:

16-05-2018	889, rue Ménard	Feu extérieur avec dommage à la résidence	Saint-Jude
18-05-2018	971, Thiersant	Fausse alarme	Saint-Louis
24-05-2018	861, 6e rang	Feu de bâtiment agricole	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe. Je ferai la description sommaire des projets d'immobilisation réalisés en 2017.

1. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE DE 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 704 956.73 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 1 769 999,23 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 155 064.00\$. Ce déficit provient principalement des investissements en infrastructure dont certains, qui ont été réalisés à même les sommes du surplus accumulé non affecté, lequel est passé de 819 681.19 \$ à 586 263.56 \$ au 31 décembre 2017.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur André Brodeur, comptable agréé, de la firme LBL CPA INC. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jude.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jude et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2017 a été marquée par les réalisations suivantes :

- resurfaçage du 6^e rang sur une distance de 2,5 km ;
- aménagement d'une aire de jeux d'eau
- achat et installation de nouveaux modules de jeux au parc du Centre communautaire;
- Drainage des terrains sportifs;
- Mise en œuvre de l'entente intermunicipale pour les services de désincarcération ;
- Tournage du documentaire 'Les Mémoires Rochvilloises : un patrimoine à préserver!'
- Ouverture de la rue Roy dans la phase 2 du développement résidentiel.

Tous ces accomplissements pendant une année électorale ont fait de 2017 une année exceptionnelle et cet exploit n'aurait pu être possible sans le travail acharné de l'équipe municipale ainsi que la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Saint-Jude.

Ce 4 juin 2018

Le maire Yves de Bellefeuille

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION DÉSINCARCÉRATION – INSCRIPTION DE 3 CANDIDATS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2018-11-241, la municipalité de Saint-Jude a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération avec la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5.1 de ladite entente, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à former le personnel requis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Service aux entreprises régionalisé, Centre du Québec (Le_SAE) en date du 5 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE messieurs Steve Émond, Réjean Graveline et Marc-André Brazeau à la formation « Formation en désincarcération » offerte par Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec et qui aura lieu au courant de l'été 2018;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 3 500\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 34 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 350\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE POUR LES ÉLUS » - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QU'une formation intitulée « Introduction à la sécurité civile pour les élus » s'est tenue à Saint-Marcel-de-Richelieu le 5 mai dernier ;

CONSIDÉRANT la participation des personnes suivantes : M. Yves de Bellefeuille, M. Sylvain Lafrenaye, M. Francis Grégoire, M. Maxim Bousquet et Mme Nancy Carvalho;

CONSIDÉRANT QUE les participations de M. Francis Grégoire et de Mme Nancy Carvalho ne sont pas facturées puisque ces personnes suivent déjà la formation complète avec l'ACSIQ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture P-971 au montant de 360.00\$ taxes en sus, à l'entreprise Sécurité civile Landry inc. Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « congrès délégation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION « CONSERVATION DE LA PREUVE ET PROTECTION DE LA SCÈNE EN RCCI » - INSCRIPTION DES OFFICIERS

CONSIDÉRANT l'offre de services faite par le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy à la Régie Intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour une formation intitulée « Conservation de la preuve et protection de la scène en RCCI » ;

CONSIDÉRANT l'invitation faite à notre service incendie à l'effet de participer à cette formation;

CONSIDÉRANT l'intérêt des officiers à y participer, soit M. Francis Grégoire, M. Guy Dion et M. François Graveline;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE les officiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jude à cette formation d'une durée de 3 heures;

DE DÉFRAYER un montant de 71.50\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 3 heures de formation, ainsi que la rémunération au taux horaire du salaire minimum et les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

Formation	71.50\$
Heures de formation	108.00\$ (3 heures x 12\$ x 3 officiers)
Total (taxes en sus)	179.50\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SURNUMÉRAIRE ESTIVAL - EMBAUICHE - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste pour l'embauche d'un surnuméraire estival qui sera responsable notamment de la coupe du gazon et du lignage des terrains sportifs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a consulté l'ensemble des membres du conseil pour approuver le choix du candidat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Stéphane Breton à titre de journalier estival au taux horaire de 13.75\$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JARDIN COMMUNAUTAIRE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet intitulé « Les citoyens jardinent » et présenté par la directrice générale en collaboration avec Mme Amélie Cordeau du CCCPEM;

CONSIDÉRANT le rapport présenté aux membres du conseil à l'effet de créer un jardin communautaire et d'offrir 10 parcelles aux citoyens de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE des sommes devront être allouées à ce projet pour permettre notamment l'aménagement des parcelles, l'installation d'une clôture, l'approvisionnement en eau, etc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER ce projet pilote et d'offrir la possibilité aux citoyens le souhaitant de bénéficier d'un jardin communautaire;

DE LIMITER l'usage à 10 parcelles sur le terrain à proximité du garage municipal;

DE FONCTIONNER selon un système de « premier arrivé, premier servi » pour la réservation des parcelles selon la date qui sera annoncée dans la prochaine édition du journal « Le Rochvillois »

D'AUTORISER la directrice générale à pourvoir aux sommes requises pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CARACTÉRISATION DES RIVES VISANT L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AU RESPECT DES BANDES RIVERAINES – MANDAT À M. PATRICK BERNARD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont énoncé clairement leur volonté d'appliquer la réglementation quant au respect des bandes riveraines, notamment, mais non limitativement, celles visibles le long des routes;

CONSIDÉRANT QUE depuis les cinq (5) dernières années, la Municipalité a multiplié ses efforts pour sensibiliser la population et les propriétaires à l'importance du respect des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a annoncé en 2018 sa volonté de faire respecter les bandes riveraines par l'intermédiaire du document accompagnant tous les comptes de taxes, ainsi que par l'envoi d'une lettre adressée aux propriétaires d'entreprises agricoles enregistrées et dont copie conforme a été envoyée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée pour procéder à la caractérisation des rives se doit de posséder des qualifications particulières propres à ce mandat;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Patrick Bernard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre de service type « clé en main » pour chaque caractérisation au montant de 150.00 \$, taxes en sus, pour les cours d'eau verbalisés, et 75.00\$, taxes en sus, pour les fossés de chemin. Ce tarif inclut notamment :

- Expertise sur le terrain et mesurage;
- Production d'un rapport complet à la directrice générale;
- Présence au tribunal lorsque requis.

DE MANDATER M. Patrick Bernard pour procéder à la caractérisation des rives visant l'application réglementaire relative au respect des bandes riveraines;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur municipal dans l'exécution de son mandat pour l'application du règlement 496-2013;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur en bâtiment dans l'exécution de son mandat pour les articles visant l'application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 1er - 2 ET 3 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 1er, 2 et 3 septembre 2018;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans de tels cas.

La publicité sera publiée dans le journal local seulement, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO 434-26-2018 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DE TYPE BI-GÉNÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 4 juin 2018, le règlement intitulé « Règlement numéro 434-26-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables sur les résidences deux générations »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT, TERRAINS DE SOCCER ET DE BALLE – INSTALLATION DE TOILETTES

CONSIDÉRANT QUE le parc Elphège-Filiatrault, les terrains de soccer et de balle sont fortement utilisés pendant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles et cyclistes utilisent également les installations;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes ne sont pas accessibles près de ces installations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER deux (2) toilettes chimiques, soit une près des terrains de balle et de soccer et l'autre au parc Elphège-Filiatrault;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location de deux (2) toilettes chimiques auprès de la compagnie Les cabinets Maska pour une période de cinq (5) mois. Le coût total pour cinq (5) mois est de 1 500.00, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes.

D'ENTÉRINER la dépense déjà effectuée pour le mois de mai 2018.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT - RÉFECTION DE L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration doivent être apportés à l'allée piétonnière située au centre du parc Elphège-Filiatrault;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise "Pavage Michel Perron" pour la pose et la compaction d'asphalte recyclée sur le sentier pour un montant de 1 500.00\$ taxes en sus.

DE MANDATER l'entreprise "Transport Mathieu Paquin inc." pour le transport d'environ 200 tonnes d'asphalte recyclées au coût de 14.00\$ la tonne, soit un montant total de 2 800.00\$ taxes en sus pour les matériaux;

Cette dépense au montant de 4 300.00\$, taxes en sus., est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MÉMOIRES ROCHVILLOISES – PROJECTION DU DOCUMENTAIRE - RÉPARTITION DES FRAIS

CONSIDÉRANT la présentation à la population du documentaire « Mémoires Rochvilloises – un patrimoine à préserver » le 23 mai 2018;

CONSIDÉRANT les factures relatives à cette présentation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes :

NOM	FACTURE	DESCRIPTION	MONTANT NET
Boulevard Musique	157046	Location matériel de son et de projection	1947.52\$
Communication Serdu inc.	104790	Vente de coffrets DVD et conversion au format DVD-Vidéo	723.36\$
Ève-Mary Thai Thi Lac	n/a	IGA (breuvages) Tim Hortons (timbits)	92.24\$
		Total :	2 763.12\$

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70259 671 «Mémoires Rochvilloises» en s'appropriant les sommes nécessaires au surplus accumulé non-affecté, jusqu'à concurrence d'une dépense totale du projet de 18 162.00\$

L'excédent de la dépense du projet sera attribué au poste budgétaire 02 29000 699 « Programme soutien à la criminalité »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **lundi 6 août 2018 à 20h00**, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



Mémoires

Rochvilloises

Le 25 mai dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle, la municipalité de Saint-Jude a remporté la deuxième place pour le documentaire "Les mémoires Rochvilloises, un patrimoine à préserver".

Vous avez manqué la soirée du visionnement du film "Les mémoires Rochvilloises"? Vous pouvez vous procurer le documentaire au coût de 10\$ en passant au bureau municipal pendant les heures





VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
 Voici l'adresse électronique pour le site de la
 bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

JUIN mois du Québec

Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **L'allumeuse** (Suzanne Myre)
- **La petite maison du 6^{ième} rang v.2** (Micheline Dalpé)
- **L'héritière de Salem v.3 et 4** (Caroline Barré)
- **Dame mature** (Guylaine Guay)
- **Histoire de gars** (J. Du Temple, Simon Lafrance, Patrick Senécal)
- **Red light v.3** (Marie-Eve Bourassa)
- **Danger! Ma belle-mère débarque** (Catherine Bourgault)
- **L'homme de ses rêves** (Mikaël Archambault)
- **Les enfants de putainville** (Claire Bergeron)
- **Au chant des marées v.2** (France Lorrain)
- **La métamorphose de Raphaël** (Patrice Lepage)
- **Demain le Québec** (Collectif)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'affaire Cendrillon (Mary Higgins Clark) <input type="checkbox"/> La jeune fille et la nuit (Guillaume Musso) <input type="checkbox"/> L'amie prodigieuse v.4 (Elena Ferrante) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'appel du néant (Maxime Chattam) <input type="checkbox"/> L'enfant aux yeux bleus (Danielle Steel) <input type="checkbox"/> La fille dans les bois (Patricia MacDonald) |
|---|--|
- Abîmes et ténèbres v.1** (Nora Roberts)
 La femme qui ne vieillissait pas (Grégoire Delacourt)
 Petits secrets, grands mensonges (Liane Moriarty)

Jeunes lecteurs

C'est la faute à Félix Riopel
 Parfaite (Collection Tabou)
 Bine v.4
 Les mille visages de notre histoire
 Les toutouts des sistres
 Cédric; J'ai gagné! V.24

Enfants

Triangle comme...
 Mon frère
 Ma soeur
 À la découverte de la ferme
 J'aime lire; grimaces et chocolat

DVD : **Le trip à trois** de Benoit Pelletier - **Radius** de C. Labrèche et S. Léonard - **La ferme et son état** de Marc Séguin - **One Manu show** de Emmanuel Bilodeau - **Le lion de Sodor** - **Dora et les pirates**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

BONNE FÊTE DES PÈRES!

Danse: de retour en octobre 2018

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ!



Ensemble on s'amuse en gardant la forme!

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

LISTE DES JEUX EXTÉRIEURS

- PÉTANQUE ÉTÉ 2018
au parc Elphège-Filiatrault

À venir automne 2018

- JEUX DE FERS
- SHUFFLEBOARD
- CROQUET

LISTE DES JEUX INTÉRIEURS

- GOLF & QUILLES avec la Wii
sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL Poches
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE Poches
- SHUFFLEBOARD

Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude: Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

1 AN : 25 \$ ou 2 ANS : 45 \$

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0

Tél. : 450-250-2485

courriel: info@fadoqstjude.com



RALLYE DU FOND DU RANG

REDECouvrez SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !



Rallye photo au profit des Loisirs de Saint-Jude

29 SEPTEMBRE 2018

- 13h30 : Début du rallye
 16h30 : Retour des participants
 Service de bar et animation
 18h00 : Souper
 20h00 : Spectacle musical



Formez vos équipes et inscrivez-vous dès maintenant !



Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Camp de jour Aux-Quatre-Vents

Du 25 juin au 17 août

Quelques places encore disponibles !

*Des frais de 25\$ sont à prévoir pour toute inscription après le 22 mai 2018.

Tarification/semaine

1 ^{er} enfant	30 \$
2 ^e enfant	27 \$
3 ^e enfant	25 \$
4 ^e enfant	20 \$

Sorties

26 juin	Monstres de la Nouvelle-France	10 \$
3 juillet	Visite St-Bernard	5 \$
10 juillet	Centre des sciences + IMAX	25 \$
17 juillet	Laser Force	28 \$
24 juillet	Ferme du Bassin	25 \$
31 juillet	EKÇA Saute !	25 \$
7 août	Domaine Rouville	25 \$
16 août	Fête de fermeture	15 \$

Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beauregard-Langelier, Annie Bergeron, Annick Corbeil, Martine Boulanger, Mélanie Bonin, Raphaël Labrie, délégué de la municipalité : Sylvain Lafrenaye et coordonnateur: Maxime Girard



Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2018



Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Samedi 23 juin 2018

Au parc Elphège Filiatrault

- 16h00 : Démonstration de désincarcération
- 17h00-20h00 : Visite de la « CASERNE D'INCENDIE »
- 17h00-20h00 : *Animation: Jeux gonflables: « Party Jump »
Maquillage
*Daniel Lussier en musique
- 17h30 à 19h30 : Souper Hot Dog (apportez vos chaises)
- 18h45 : Discours Patriotique, Hommage au Drapeau
- 20h30 +/- : *Défilé de nuit (rues du village) *Prix de participation*
(Certaines conditions s'appliquent) *Inscription 450-278-3318*



Terrain de jeux

- 22h00 +/- : Spectacle « GYM MASTERS » Terrain de balle
- 22h45 : *Feux d'artifice « Royal Pyrotechnie » en spectacle
- : * Suivi du feu de joie traditionnel
- 23h00 ... : Musique : Groupe : « Vision R »



**Drapeau du Carillon
(24 po x 36 po) en vente
au bureau municipal
au coût de 30\$.**

CANTINE « LA PATATE DU QUÉBEC » ET BAR SUR PLACE

Dimanche 24 juin 2018

- 10h00 : Volée des cloches
À l'église
- 10h00 * : Décoration de vélos pour les jeunes Prix de participation
- : Défilé des jeunes artistes avec leurs vélos décorés
- 10h30 * : Randonnée vélos adultes (20 à 30 KM) (départ au centre)

* En cas de pluie, ces activités seront annulées.
Les autres activités auront lieu au Centre communautaire.

Informations :

Brigitte Roy : 450-278-3318
Rosalie Grégoire : 450-792-2024
Rita Bourgault : 450-792-3427
Benoit Ménard : 450-261-6052



Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

➔ **Aucune bouteille de verre ne sera admise MERCI**



ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Dimanche	Mardi 15h à 18h30	Mercredi	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 15h à 22h	Samedi 12h à 17h
Juin 2018					
10 Danse !	12 Aide aux travaux scolaires	13	14 Aide aux travaux scolaires Rencontre de parents CIEC	15 Impro à Saint-Barnabé-Sud	16 Devoirs et lecture
17	19	20	21	22 En voiture!	23 St-Jean de Saint Jude
24 Bonne St-Jean-Baptiste!	26	27 Lancement de la CIEC	28	29	30

Appelle-nous pour un transport au (450) 250-2488#2 1 heure avant l'ouverture.

Friperie Ado

Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en chercher, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

Contactez-nous 450-250-2488 #4 Merci de nous encourager !

La MDJ sera ouverte tout l'été. Marie-Junie et Maya seront là pour accueillir vos ados, à partir du 19 juin.

Mardi: 12h à 18h
Mercredi: 12h à 18h
Jeudi: 15h à 21h
Vendredi: 15h à 22h
Samedi: 12h à 17h

Au menu : sport, jardinage, jeux de société, activités extérieures, jeux de rôle, musique et toutes autres propositions.

La maison des Jeunes est à la recherche d'outils de jardinage. Si vous avez des pelles, des bèches, des petits instruments pour planter des fleurs. Nous sommes preneurs, appelle-nous (450) 250-2488#4



Tu veux une première expérience de travail, viens avec tes parents à la soirée d'information sur la coopérative jeunesse de service CIEC le **14 juin à 17h30 à la MDJ au 1426, rue Saint-Pierre Saint-Jude.**

Tu as entre 14 et 17 ans, tu as un profil entrepreneur, tu veux travailler cet été, tu veux créer ton propre emploi, tu veux être ton propre patron, la CIEC est là pour toi!

Contacte-nous!
10 places disponibles.

On t'offre des rencontres avec des entrepreneurs, du soutien logistique, et plus.

Transport fourni: (450) 250-2488 #2
Tu choisis ton travail, tu gagnes de \$\$\$

Lancement officiel le
27 juin à 18h30
450-250-2488 #2



La chronique *Faucon vous en parle!*

Le busard des marais a quelque chose d'une chouette diurne... quoi?



Par Guy Fitzgerald

Si vous regardez dans votre guide d'identification d'oiseaux, vous verrez probablement le nom de busard St-Martin. Cet oiseau est revenu à son ancien nom de busard des marais récemment. Il s'agit d'un oiseau de proie facilement identifié, même au passage en conduisant votre voiture en campagne. Il a tendance à planer assez bas au-dessus des champs et lorsqu'on voit le dos de sa queue, on remarque une zone blanche évidente à sa base. Il vole en rase-motte pour détecter ses proies favorites, les petits rongeurs, grâce à une ouïe très développée. En effet, si on regarde sa tête de face, on observe une disposition des plumes en disques faciaux comme chez les chouettes. Ces coupes servent à concentrer le son vers le canal auditif de l'oreille. Ce n'est pas une chouette et il n'est pas nocturne, mais bien diurne (il chasse de jour).

Le mâle adulte est d'un gris très pâle, alors que la femelle est brune. Il s'agit d'une espèce polygame. Le mâle peut accoupler et s'occuper de pourvoir plus d'une femelle (polygynie) en souris pour nourrir les petits. Le nid consiste en une dépression dans les hautes herbes au sol en bordure d'un fossé ou d'un marécage. Il faut donc être vigilant lors de la coupe de foin pour ne pas faucher un nid et surtout, il faut respecter une largeur de végétation près des fossés. Vous avez déjà entendu parler du respect des bandes riveraines? Voici un exemple concret de l'impact sur la biodiversité. Si vous avez des questions sur ce principe, n'hésitez pas à contacter ou à visiter le site Internet du [Comité de bassin versant de la rivière Salvail](#) ou sa [page facebook](#).



On devine les disques faciaux sur cette jeune femelle.
(Photo: Guy Fitzgerald)



Remise en liberté d'un mâle adulte réhabilité à Chouette à voir!
(Photo: Guy Fitzgerald)

En venant visiter *Chouette à voir!* ouvrez l'œil, vous pourriez apercevoir un busard planant au-dessus des champs. Dès le 23 juin prochain, nous serons ouverts 7 jours sur 7 pour l'été. Suivez-nous sur notre site Internet uqrop.qc.ca et sur [notre page facebook](#).



Un jardin communautaire cet été à Saint-Jude

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la municipalité pour réserver votre parcelle !



La municipalité de Saint-Jude aménagera un jardin communautaire cet été près du nouveau développement résidentiel, sur la rue Martin. Pour la première année, le jardin communautaire sera composé de 10 parcelles de jardinet de 10x10 pieds.

Les parcelles sont louées **GRATUITEMENT** aux citoyens de Saint-Jude. Premier arrivé, premier servi! Téléphonnez ou rendez-vous directement au bureau municipal pour réserver votre parcelle de jardin.

Attention, une seule adresse civique par jardinet. Vous pouvez partager une parcelle avec des amis ou votre famille, mais une seule personne sera responsable de ce jardin.

Inscriptions:

Bureau municipal
940, rue du Centre
Saint-Jude, J0H 1P0
Téléphone : 450-792-3855



Ce projet est réalisé en collaboration avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutains. Pour en savoir plus sur les projets de l'organisme :

Amélie Cordeau
Chargée de projet en agriculture urbaine
Ameliecordeau057@hotmail.ca
www.CCCPEM.com
581-230-3543



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ NOUS!



30 JUIN

930, RUE DU CENTRE, SAINT-JUDE

LE SAMEDI 30 JUIN, DE 9 H À 13 H

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-VOUS!

Les samedis dès 9 h

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 9 JUIN

SAINT-LIBOIRE // 16 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 23 JUIN

SAINT-JUDE // 30 JUIN

SAINT-HUGUES // 7 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 14 JUILLET

SAINT-PIE // 21 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 4 AOÛT

SAINT-LOUIS // 11 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 18 AOÛT

SAINTE-MADELEINE // 25 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE // 1 SEPTEMBRE

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 8 SEPTEMBRE

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

INSTALLATION POUR FEU EN PLEIN AIR Sans permis en zones urbaines et blanches

Article 20 - Feu en plein air

- Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés de tout objet (Ex.: haie, patio, cabanon, bouteille de gaz propane).
- Le foyer extérieur ne peut être installé à moins de 3 mètres de la ligne de propriété.
- Le foyer extérieur doit être muni d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation. L'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10mm dans sa partie la plus grande.
- Vous devez respecter la réglementation sur la nuisance par la fumée.



3m

3m

Article 22 - Conditions d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Sans permis et territoire rural

POINTS À RESPECTER (Règlement général G100)

Article 20 - Feu en plein air

- Un foyer extérieur doit être utilisé et la hauteur des flammes doit être inférieure à 1 mètre.

Article 22 - Condition d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.

- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

RECOMMANDATION : L'installation d'un foyer extérieur est fortement recommandée



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Nous accueillons trois nouveau-nés et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Evalie, fille de Marjolaine Gadbois et Sébastien Riopel

Milan, fils de Marilyn Legault et Frédéric Jacquemain

Anne, fille de Marie-Michèle Bertrand et Guillaume Brien



GAGNANTS DES PRIX REMIS À LA SOIRÉE DE VISIONNEMENT

CATÉGORIE JEUNE :

Amélie Graveline : Certificat-cadeau de 200\$ pour l'école de conduite Jasmil de Saint-Hyacinthe

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe

Gabryelle Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ au commerce Buropro Citation

Jérémy Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Gabrielle Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Jérémy Nadeau, instigateur du projet Skate park : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sébastien Graveline, projet Skate park : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Olivier Beaudoin, projet Skate park : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe



POPULATION :

Mélanie Bonin : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Rita Labossière : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

Mélissa Turcot : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Francis Grégoire : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

David Picard Béchard : 1 paire de billets de spectacle 1er One man show de Christian Vanasse

Josée Mathieu : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Pierre-Luc Ouellet : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Kym Desmarais : 1 des bons d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Guy Fitzgerald : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Pacini

Annick Corbeil : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Sylvie Beauregard : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Gaétan Girouard et Lucie Larue : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

PRIX DE PRÉSENCE LORS DU VISIONNEMENT :

POPULATION

Rita Labossière : 1 paire de billets - spectacle Jean-Michel Anctil, le jeudi 21 juin 2018 Salle Juliette Lassonde

François Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

René Lavallée : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Lorraine Ménard : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Thérèse Laplante : Ensemble à fromages – donateur anonyme

JEUNES

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sandrine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Delphine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Amélie Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ valide au restaurant La Cage aux sports

**OFFRE
D'EMPLOI**



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

VANDALISME



Depuis quelques semaines, nous sommes victimes de vandalisme au parc: bouteilles en verre brisées sur la patinoire, table à pique-nique montée sur un module, poubelles renversées sur des jeux, porte du Croque-livre arrachée, etc.
En plus des coûts financiers importants qui résultent de la réparation ou du remplacement des biens brisés, le vandalisme a un impact négatif sur le milieu de vie. Un parc constamment vandalisé ne sera plus fréquenté par les enfants. Les jeux ne seront plus remplacés et le quartier ne pourra plus bénéficier d'équipements publics en bon état. Le geste peut être gratuit, les conséquences sont pourtant lourdes pour la communauté. Les endroits vandalisés n'inspirent pas confiance. Laissés à l'abandon, ils peuvent devenir des lieux où s'effectuent d'autres crimes comme le trafic de drogues.

Se sentir en sécurité est un besoin fondamental. Le vandalisme va à l'encontre de ce besoin et contribue à augmenter la peur dans le quartier. Celui-ci devient alors moins accueillant et sa réputation se détériore. Sachez qu'il est très important pour tous de vivre dans un milieu sain. Prendre soin de son quartier est un des facteurs qui améliorent le bien-être des gens qui y vivent.

Le vandalisme est un **acte intentionnel** de destruction ou de dégradation de la propriété d'autrui.

N'hésitez pas à faire comprendre aux jeunes que le vandalisme est un crime et que tous en payent le prix.

CONGÉS FÉRIÉS



Veillez noter que le bureau de la municipalité sera fermé les 25 juin et 2 juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête de la Confédération.

Bon congé à tous!



DÉMÉNAGEMENT : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGEMENT PAS

Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidents des municipalités membres qui sont desservies par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter votre nouveau calendrier de collecte sur notre site Internet au www.riam.quebec.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

HERBE À POUX



Depuis quelques années, vous aurez remarqué que les levées de fossé sont fauchées tardivement dans la saison. Cette mesure nous permet de mieux contrôler l'herbe à poux en bordure des routes. Appliquée à deux périodes optimales, soit à la mi-juillet et à la mi-août, la coupe de l'herbe à poux permet de réduire de neuf fois la production de pollen.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Jude, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et madame Sylvie Beauregard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous, nouveaux résidents de notre municipalité. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'information allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.



COLLECTE DE GROS REBUTS - 4 JUILLET 2018

Il suffit de les mettre à **compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.



RÉCUPÉRATION DES PILES



Soucieuse de protéger l'environnement, la municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture du bureau. Lors de la collecte des matières dangereuses, notre équipe s'occupera d'aller les porter.

AVIS D'ÉBULLITION

Dans le but de vous informer le plus rapidement possible lors d'un avis d'ébullition ou de la levée de l'avis, il est possible de communiquer avec le bureau municipal au (450) 792-3855 pour nous donner votre adresse courriel pour recevoir les informations. Il est également possible de vous abonner à la page Facebook de la municipalité afin d'avoir les informations.

AVIS PUBLIC



**AVIS D'ÉBULLITION
DE L'EAU POTABLE**

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Si vous êtes une personne à mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive ou autre, vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation de votre domicile lors d'un incendie ou d'une mesure d'urgence. Nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal afin de mettre à jour nos listes en collaboration avec le Service de Sécurité Incendie. Tél.: (450) 792-3855 poste 8001.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES ET PEINTURES - 7 JUILLET 2018

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	Stationnement du centre communautaire



Les tiques s'installent dans la région



La maladie de Lyme peut être transmise par la piqûre d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, étant donné que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedelymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie



Couscous au miel et feta



Préparation: 15 minutes

Cuisson: 5 minutes

Total: 20 minutes

Portions: 8 tasses (2 L)

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) d'eau
- 1 tasse (250 ml) de couscous
- $\frac{1}{3}$ tasse (80 ml) de miel
- 2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
- 1 conserve de lentilles brunes, rincées et égouttées
- 2 oignons verts, hachés finement
- 1 carotte moyenne, râpée
- $\frac{1}{2}$ concombre anglais, coupé en petits dés
- $\frac{1}{2}$ bloc (200g) de fromage feta, émietté

Préparation

1. Porter l'eau à ébullition et retirer du feu.
2. Ajouter le couscous, le miel et l'huile. Mélanger délicatement.
3. Couvrir et laisser reposer 5 minutes.
4. Dans un grand bol, déposer le reste des ingrédients.
5. Terminer en ajoutant le couscous. Bien mélanger.

Visitez le site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



**UN CONSEIL DE LA RÉGIE
POUR VOUS FACILITER LA VIE !**

**Des GROS REBUTS à disposer...?
Des PROJETS DE RÉNOVATIONS...?**

Deux écocentres sont **accessibles gratuitement**, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie, du **14 avril au 25 novembre**, de **8h30 à 16h30**.

- 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe
Vendredi, samedi et dimanche
- 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale
Samedi et dimanche

MATÉRIAUX SECS – Débris de construction/démolition, mélamine, bois traité, métal, brique, béton, bardeaux d'asphalte, gypse, fenêtrage, PVC...

ENCOMBRANTS – Électroménager, toilette, bain, lavabo, mobilier, matelas, chauffe-eau, styromousse, objet de plastique, barbecue (sans bonbonne), tapis, toile de piscine, équipement sportif...

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTRIQUE ordinateur, télévision, petit appareil ...

PNEUS - sans jantes de diamètre inférieur à 112,5 cm (45 po)

HUILE ET PEINTURE

MATIÈRES NON ACCEPTÉES - Batterie auto, pile, bonbonne de propane, fluocompacte, fluorescent, RDD, pneus hors dimension ou avec jantes.



Effectuer un tri préliminaire des matières avant de se présenter au site et prévoir de l'aide pour le déchargement des matières.

Pour la liste complète des produits acceptés, visitez notre site internet www.riam.quebec ou appelez-nous **450 774-2350**



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - CALENDRIER DES VIDANGES

MUNICIPALITÉ	2018		2019	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosse
Saint-Jude 2018: Du 15 au 21 août <i>Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.</i>	Route de Michaudville	68	Rang Fleury	39
	Rue Settecasì	2	Rang des 48	14
	Rang de la Grande Ligne	1	Rang Salvail Nord	21
	Rue Cécile	22	Rang Basse Double	11
	6 ^{ième} Rang	49	Rang Salvail Sud	29
	Rue Graveline	11	Rang Sainte-Rose	35
	Rue Beaucage	3		
	Rue L'Heureux	7		
	William Houde	1		
TOTAL :		164		149

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

RBO: 5686-0406-01



792-3831



Boucherie Gaudette
 Abattage et débitage pour congélateur
 Boeuf, veau, porc
 Comptoir de viandes
 Poulet, poisson, viandes froides
 Coupe française, Produits maisons

Emball. sous vide **Marie-Claude Grégoire,**
 propriétaire

878 rue St-Edouard
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

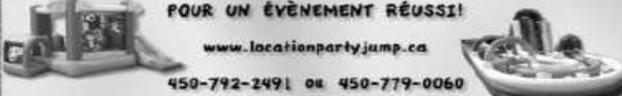
PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel



**Service de garde des p'tits
 nombrils**

931 Ménard
 Saint-Jude, J0H1P0
 Tél 450-501-2242
 Adresse électronique:
 Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

**Service
 de Garde**

Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!




CENTRE ÉQUESTRE
Le Chevignon
450-230-1994
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM



Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante ltée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
 - Optimisation fiscale
 - Gestion de la dette
- Planification successorale

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télééc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Arnable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

**EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)**

Agricole (bétail, lavage...)



Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prêlart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

GLOBAL peintures
 industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis JOG1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com

*Espace publicitaire disponible
50\$ pour 11 parutions*



Toilettage et Pension
Mon Ami Poilu
 Lydia Ouellette
 Toilettée comportementale
 438-887-3464
 34 rang fleury
 Saint-Bernard de Michaudville
 J0H 1C0

Service de garde
Les P'tits Loups
 Hélène Lévesque, prop.
 1245 route de Michaudville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-levesque@hotmail.ca
450-210-3187



T: 450 792-2272
F: 450 792-3113
 RESIDENTIEL
 COMMERCIAL
 Propriétaire
 Jessy Provencal
 plomberieprojess@gmail.com
 RRQ 56334394.01



LES PETROLES O. ARCHANGE
 Y.L.S. Inc.
 39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com
 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville
 dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc
 Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts
Service courtais, minutieux et personnalisé
 57, 8^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pmecomptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.
QUINQUAILLERIE EPICERIE
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial

 Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY
 1275,
 St-Édouard,
 St-Jude
 Sur rendez-vous.
792-2398
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30


www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605
 Nouveaux services d'aide à domicile
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

aînés proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...



Loraine Bousquet
 Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com


Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guereault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guereault@hotmail.com

*Espace publicitaire disponible
 50\$ pour 11 parutions*

CONTACT RICHELIEU-YAMASKA
 Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Depuis **25** ans

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) 1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



Entreprise **S.Gaudette** 
 RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



450-792-3355
Agence immobilière



Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

**Caméra à lentille fixe
 HDCVI 1080P
 149\$**



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

▼ **Certificat cadeau**

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1574, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux



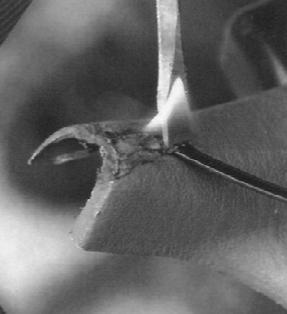
Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée

885 4 Rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGALT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



Le bureau municipal sera fermé le lundi 25 juin pour la St-Jean Baptiste, ainsi que le lundi 2 juillet pour la Fête du Canada.

Bon congé à tous!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

6 août - 4 septembre - 1er octobre

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30.
Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943
Curé: Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2018

1^{er} versement: 1er mars 2018
2^e versement: 1er juin 2018
3^e versement: 1er septembre 2018



ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 juin au 15 août 2018

Pour le 23 juin prochain, les citoyens de Saint-Jude sont invités à embellir leur municipalité en décorant l'extérieur de leur résidence aux couleurs de la Fête nationale du Québec dont le thème 2018 est :

Histoire de héros

FETENATIONALE.QUEBEC

Horaire de la Fête Nationale page 15



Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 12
Fadoq	Page 13
Loisirs	Page 14
Fête Nationale	Page 15
Maison des jeunes	Page 16
Faucon vous en parle!	Page 17
Jardin communautaire	Page 18
Matinées Gourmandes	Page 19
Messages	Page 20
Jeunes en santé	Page 27
Régie intermunicipale	Page 28
Nos annonceurs	Page 29



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 mai
2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.**

**ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT DES PINCES – ADJUDICATION
DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue et la Ville de Saint-Ours ont signé une entente intermunicipale afin d'offrir les services de désincarcération sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suite à une réunion des parties à l'entente, qui a eu lieu à St-Jude le 7 décembre 2017, il fut décidé de recommander à nos conseils municipaux et à notre régie municipale d'autoriser qu'un appel d'offre soit lancé le plus tôt possible afin d'acquérir l'équipement complet des pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation avec système d'évaluation par pondération a été fait ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection s'est réuni et a déposé son rapport au conseil;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts seront partagés selon les termes de l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE RETENIR les services de la compagnie Aréo-Feu pour la fourniture et la livraison d'outils de désincarcération pour un montant de 34 932.25\$, taxes incluses.

DE RÉPARTIR les frais d'achat entre les municipalités membres de l'entente intermunicipale.

Cette résolution d'achat est conditionnelle à l'achat des équipements par l'ensemble des municipalités membres de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-25-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006
CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX
GLISSEMENTS DE TERRAIN EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT DE LA MRC
DES MASKOUTAINS 17-493)**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 434-25-2018 intitulé Règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 437-9-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS
NUMÉRO 437-2006 RELATIVEMENT AUX MODALITÉS ENTOURANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS
POUR UNE INTERVENTION DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement sur les permis et certificats afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité adopte des normes visant à se conformer du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 437-9-2018 intitulé « Règlement numéro 437-9-2018, modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 437-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (règlement numéro 17-493)».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU PONCEAU – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert inc. au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été réalisées par le Ministère des Transports, secteur hydraulique, afin de déterminer la cause de la détérioration du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique a confirmé que les travaux de remplacement du ponceau seront admissibles au programme d'aide financière et non plus seulement les travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense fait l'objet du décret numéro 492-2011 et qu'elle s'applique selon la résolution numéro 2011-06-139;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour le remplacement du ponceau du chemin d'accès situé au bout de la rue Graveline dès que les plans et devis préparés par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains seront approuvés par les instances gouvernementales requises (Ministère de la Sécurité publique et Ministère des Transports);

DE NOMMER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, responsable de cet appel d'offres conformément au règlement de gestion contractuelle.

QUE les modifications au contrat devront être approuvées par toutes les personnes suivantes:

- l'ingénieur chargé de projet de la MRC des Maskoutains
- le responsable du dossier au MTQ division des mouvements de terrain
- le chargé de projet au MSP
- madame Nancy Carvalho ou en son absence, la directrice générale adjointe de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SURNUMÉRAIRE ADMINISTRATION – EMBAUCHE DE MME SYLVIE BEAUREGARD

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets en cours ainsi que ceux à réaliser à courte échéance;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail au bureau municipal ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches à déléguer sont spécifiques et nécessitent des connaissances particulières;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Mme Sylvie Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de Mme Sylvie Beauregard à titre de travailleur autonome et selon les conditions présentées.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 142 «administration – salaire surnuméraire» en y transférant des fonds du compte 59 11000 000 «surplus accumulé non affecté».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 31 mai 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT – ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DES BILLETS

Date d'ouverture :	31 mai 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2.9367 %
Montant :	699 300 \$	Date d'émission :	7 juin 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 7 juin 2018, au montant de 699 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

54 400 \$	2.25000 %	2019
56 300 \$	2.50000 %	2020
58 200 \$	2.70000 %	2021
60 300 \$	2.85000 %	2022
470 100 \$	3.00000 %	2023

Prix : 98.64600

Coût réel : 3.28492 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

54 400 \$	3.32000 %	2019
56 300 \$	3.32000 %	2020
58 200 \$	3.32000 %	2021
60 300 \$	3.32000 %	2022
470 100 \$	3.32000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.32000 %

3 - CAISSE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

54 400 \$	3.33000 %	2019
56 300 \$	3.33000 %	2020
58 200 \$	3.33000 %	2021
60 300 \$	3.33000 %	2022
470 100 \$	3.33000 %	2023

Prix : 100.00000

Coût réel : 3.33000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Jude accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 7 juin 2018 au montant de 699 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003. Ces billets sont émis au prix de 98.64600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSAINISSEMENT DES EAUX - EMPRUNT PARTIE 3 ET RÈGLEMENT 471-2010 - REFINANCEMENT - RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Jude souhaite emprunter par billets pour un montant total de 699 300 \$ qui sera réalisé le 7 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
471-2010	159 700 \$
398-2003	539 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 471-2010 et 398-2003, la Municipalité de Saint-Jude souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 7 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 7 juin et le 7 décembre de chaque année;

3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

PROCÈS-VERBAL

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	54 400 \$	
2020.	56 300 \$	
2021.	58 200 \$	
2022.	60 300 \$	
2023.	62 300 \$	(à payer en 2023)
2023.	407 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 471-2010 et 398-2003 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 7 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 juin 2018 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2018 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (mai 2018):	21 309.39\$
Comptes déjà payés (mai 2018):	19 364.42\$
Comptes à payer (mai 2018):	275 803.63\$

Appels des pompiers:

16-05-2018	889, rue Ménard	Feu extérieur avec dommage à la résidence	Saint-Jude
18-05-2018	971, Thiersant	Fausse alarme	Saint-Louis
24-05-2018	861, 6e rang	Feu de bâtiment agricole	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe. Je ferai la description sommaire des projets d'immobilisation réalisés en 2017.

1. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE DE 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 704 956.73 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 1 769 999,23 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 155 064.00\$. Ce déficit provient principalement des investissements en infrastructure dont certains, qui ont été réalisés à même les sommes du surplus accumulé non affecté, lequel est passé de 819 681.19 \$ à 586 263.56 \$ au 31 décembre 2017.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur André Brodeur, comptable agréé, de la firme LBL CPA INC. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jude.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jude et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2017 a été marquée par les réalisations suivantes :

- resurfaçage du 6^e rang sur une distance de 2,5 km ;
- aménagement d'une aire de jeux d'eau
- achat et installation de nouveaux modules de jeux au parc du Centre communautaire;
- Drainage des terrains sportifs;
- Mise en œuvre de l'entente intermunicipale pour les services de désincarcération ;
- Tournage du documentaire 'Les Mémoires Rochvilloises : un patrimoine à préserver!'
- Ouverture de la rue Roy dans la phase 2 du développement résidentiel.

Tous ces accomplissements pendant une année électorale ont fait de 2017 une année exceptionnelle et cet exploit n'aurait pu être possible sans le travail acharné de l'équipe municipale ainsi que la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Saint-Jude.

Ce 4 juin 2018

Le maire Yves de Bellefeuille

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION DÉSINCARCÉRATION – INSCRIPTION DE 3 CANDIDATS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2018-11-241, la municipalité de Saint-Jude a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération avec la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5.1 de ladite entente, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à former le personnel requis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Service aux entreprises régionalisé, Centre du Québec (Le_SAE) en date du 5 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE messieurs Steve Émond, Réjean Graveline et Marc-André Brazeau à la formation « Formation en désincarcération » offerte par Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec et qui aura lieu au courant de l'été 2018;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 3 500\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 34 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 350\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE POUR LES ÉLUS » - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QU'une formation intitulée « Introduction à la sécurité civile pour les élus » s'est tenue à Saint-Marcel-de-Richelieu le 5 mai dernier ;

CONSIDÉRANT la participation des personnes suivantes : M. Yves de Bellefeuille, M. Sylvain Lafrenaye, M. Francis Grégoire, M. Maxim Bousquet et Mme Nancy Carvalho;

CONSIDÉRANT QUE les participations de M. Francis Grégoire et de Mme Nancy Carvalho ne sont pas facturées puisque ces personnes suivent déjà la formation complète avec l'ACSIQ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture P-971 au montant de 360.00\$ taxes en sus, à l'entreprise Sécurité civile Landry inc. Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « congrès délégation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – FORMATION « CONSERVATION DE LA PREUVE ET PROTECTION DE LA SCÈNE EN RCCI » - INSCRIPTION DES OFFICIERS

CONSIDÉRANT l'offre de services faite par le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy à la Régie Intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour une formation intitulée « Conservation de la preuve et protection de la scène en RCCI » ;

CONSIDÉRANT l'invitation faite à notre service incendie à l'effet de participer à cette formation;

CONSIDÉRANT l'intérêt des officiers à y participer, soit M. Francis Grégoire, M. Guy Dion et M. François Graveline;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE les officiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jude à cette formation d'une durée de 3 heures;

DE DÉFRAYER un montant de 71.50\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 3 heures de formation, ainsi que la rémunération au taux horaire du salaire minimum et les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

Formation	71.50\$
Heures de formation	108.00\$ (3 heures x 12\$ x 3 officiers)
Total (taxes en sus)	179.50\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SURNUMÉRAIRE ESTIVAL - EMBAUICHE - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste pour l'embauche d'un surnuméraire estival qui sera responsable notamment de la coupe du gazon et du lignage des terrains sportifs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a consulté l'ensemble des membres du conseil pour approuver le choix du candidat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Stéphane Breton à titre de journalier estival au taux horaire de 13.75\$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JARDIN COMMUNAUTAIRE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet intitulé « Les citoyens jardinent » et présenté par la directrice générale en collaboration avec Mme Amélie Cordeau du CCCPEM;

CONSIDÉRANT le rapport présenté aux membres du conseil à l'effet de créer un jardin communautaire et d'offrir 10 parcelles aux citoyens de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE des sommes devront être allouées à ce projet pour permettre notamment l'aménagement des parcelles, l'installation d'une clôture, l'approvisionnement en eau, etc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER ce projet pilote et d'offrir la possibilité aux citoyens le souhaitant de bénéficier d'un jardin communautaire;

DE LIMITER l'usage à 10 parcelles sur le terrain à proximité du garage municipal;

DE FONCTIONNER selon un système de « premier arrivé, premier servi » pour la réservation des parcelles selon la date qui sera annoncée dans la prochaine édition du journal « Le Rochvillois »

D'AUTORISER la directrice générale à pourvoir aux sommes requises pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CARACTÉRISATION DES RIVES VISANT L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AU RESPECT DES BANDES RIVERAINES – MANDAT À M. PATRICK BERNARD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont énoncé clairement leur volonté d'appliquer la réglementation quant au respect des bandes riveraines, notamment, mais non limitativement, celles visibles le long des routes;

CONSIDÉRANT QUE depuis les cinq (5) dernières années, la Municipalité a multiplié ses efforts pour sensibiliser la population et les propriétaires à l'importance du respect des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a annoncé en 2018 sa volonté de faire respecter les bandes riveraines par l'intermédiaire du document accompagnant tous les comptes de taxes, ainsi que par l'envoi d'une lettre adressée aux propriétaires d'entreprises agricoles enregistrées et dont copie conforme a été envoyée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée pour procéder à la caractérisation des rives se doit de posséder des qualifications particulières propres à ce mandat;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Patrick Bernard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre de service type « clé en main » pour chaque caractérisation au montant de 150.00 \$, taxes en sus, pour les cours d'eau verbalisés, et 75.00\$, taxes en sus, pour les fossés de chemin. Ce tarif inclut notamment :

- Expertise sur le terrain et mesurage;
- Production d'un rapport complet à la directrice générale;
- Présence au tribunal lorsque requis.

DE MANDATER M. Patrick Bernard pour procéder à la caractérisation des rives visant l'application réglementaire relative au respect des bandes riveraines;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur municipal dans l'exécution de son mandat pour l'application du règlement 496-2013;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur en bâtiment dans l'exécution de son mandat pour les articles visant l'application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 1er - 2 ET 3 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 1er, 2 et 3 septembre 2018;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans de tels cas.

La publicité sera publiée dans le journal local seulement, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO 434-26-2018 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DE TYPE BI-GÉNÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assouplir les normes concernant les résidences deux générations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE les dispositions contenues au présent règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 4 juin 2018, le règlement intitulé « Règlement numéro 434-26-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables sur les résidences deux générations »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT, TERRAINS DE SOCCER ET DE BALLE – INSTALLATION DE TOILETTES

CONSIDÉRANT QUE le parc Elphège-Filiatrault, les terrains de soccer et de balle sont fortement utilisés pendant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles et cyclistes utilisent également les installations;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes ne sont pas accessibles près de ces installations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER deux (2) toilettes chimiques, soit une près des terrains de balle et de soccer et l'autre au parc Elphège-Filiatrault;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location de deux (2) toilettes chimiques auprès de la compagnie Les cabinets Maska pour une période de cinq (5) mois. Le coût total pour cinq (5) mois est de 1 500.00, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes.

D'ENTÉRINER la dépense déjà effectuée pour le mois de mai 2018.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT - RÉFECTION DE L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration doivent être apportés à l'allée piétonnière située au centre du parc Elphège-Filiatrault;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise "Pavage Michel Perron" pour la pose et la compaction d'asphalte recyclée sur le sentier pour un montant de 1 500.00\$ taxes en sus.

DE MANDATER l'entreprise "Transport Mathieu Paquin inc." pour le transport d'environ 200 tonnes d'asphalte recyclées au coût de 14.00\$ la tonne, soit un montant total de 2 800.00\$ taxes en sus pour les matériaux;

Cette dépense au montant de 4 300.00\$, taxes en sus., est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MÉMOIRES ROCHVILLOISES – PROJECTION DU DOCUMENTAIRE - RÉPARTITION DES FRAIS

CONSIDÉRANT la présentation à la population du documentaire « Mémoires Rochvilloises – un patrimoine à préserver » le 23 mai 2018;

CONSIDÉRANT les factures relatives à cette présentation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes :

NOM	FACTURE	DESCRIPTION	MONTANT NET
Boulevard Musique	157046	Location matériel de son et de projection	1947.52\$
Communication Serdu inc.	104790	Vente de coffrets DVD et conversion au format DVD-Vidéo	723.36\$
Ève-Mary Thai Thi Lac	n/a	IGA (breuvages) Tim Hortons (timbits)	92.24\$
		Total :	2 763.12\$

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70259 671 «Mémoires Rochvilloises» en s'appropriant les sommes nécessaires au surplus accumulé non-affecté, jusqu'à concurrence d'une dépense totale du projet de 18 162.00\$

L'excédent de la dépense du projet sera attribué au poste budgétaire 02 29000 699 « Programme soutien à la criminalité »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **lundi 6 août 2018 à 20h00**, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



Mémoires

Rochvilloises



Le 25 mai dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle, la municipalité de Saint-Jude a remporté la deuxième place pour le documentaire "Les mémoires Rochvilloises, un patrimoine à préserver".

Vous avez manqué la soirée du visionnement du film "Les mémoires Rochvilloises"? Vous pouvez vous procurer le documentaire au coût de 10\$ en passant au bureau municipal pendant les heures



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
 Voici l'adresse électronique pour le site de la
 bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

JUIN mois du Québec

Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

Nos auteurs québécois ou canadiens

- ***L'allumeuse*** (Suzanne Myre)
- ***La petite maison du 6^{ième} rang v.2*** (Micheline Dalpé)
- ***L'héritière de Salem v.3 et 4*** (Caroline Barré)
- ***Dame mature*** (Guylaine Guay)
- ***Histoire de gars*** (J. Du Temple, Simon Lafrance, Patrick Senécal)
- ***Red light v.3*** (Marie-Eve Bourassa)
- ***Danger! Ma belle-mère débarque*** (Catherine Bourgault)
- ***L'homme de ses rêves*** (Mikaël Archambault)
- ***Les enfants de putainville*** (Claire Bergeron)
- ***Au chant des marées v.2*** (France Lorrain)
- ***La métamorphose de Raphaël*** (Patrice Lepage)
- ***Demain le Québec*** (Collectif)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>L'affaire Cendrillon</i> (Mary Higgins Clark) <input type="checkbox"/> <i>La jeune fille et la nuit</i> (Guillaume Musso) <input type="checkbox"/> <i>L'amie prodigieuse v.4</i> (Elena Ferrante) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>L'appel du néant</i> (Maxime Chattam) <input type="checkbox"/> <i>L'enfant aux yeux bleus</i> (Danielle Steel) <input type="checkbox"/> <i>La fille dans les bois</i> (Patricia MacDonald) |
|--|---|
- Abîmes et ténèbres v.1*** (Nora Roberts)
 La femme qui ne vieillissait pas (Grégoire Delacourt)
 Petits secrets, grands mensonges (Liane Moriarty)

Jeunes lecteurs

C'est la faute à Félix Riopel
 Parfaite (Collection Tabou)
 Bine v.4
 Les mille visages de notre histoire
 Les toutouts des sistres
 Cédric; J'ai gagné! V.24

Enfants

Triangle comme...
 Mon frère
 Ma soeur
 À la découverte de la ferme
 J'aime lire; grimaces et chocolat

DVD : **Le trip à trois** de Benoit Pelletier - **Radius** de C. Labrèche et S. Léonard - **La ferme et son état** de Marc Séguin - **One Man show** de Emmanuel Bilodeau - **Le lion de Sodor** - **Dora et les pirates**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

BONNE FÊTE DES PÈRES!

Danse: de retour en octobre 2018

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ!



Ensemble on s'amuse en gardant la forme!

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

LISTE DES JEUX EXTÉRIEURS

- PÉTANQUE ÉTÉ 2018
au parc Elphège-Filiatrault

À venir automne 2018

- JEUX DE FERS
- SHUFFLEBOARD
- CROQUET

LISTE DES JEUX INTÉRIEURS

- GOLF & QUILLES avec la Wii
sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL Poches
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE Poches
- SHUFFLEBOARD

Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude: Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

1 AN : 25 \$ ou 2 ANS : 45 \$

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0

Tél. : 450-250-2485

courriel: info@fadoqstjude.com



RALLYE DU FOND DU RANG

REDECouvrez SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !



Rallye photo au profit des Loisirs de Saint-Jude

29 SEPTEMBRE 2018

13h30 : Début du rallye
 16h30 : Retour des participants
 Service de bar et animation
 18h00 : Souper
 20h00 : Spectacle musical



Formez vos équipes et inscrivez-vous dès maintenant !



Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Camp de jour Aux-Quatre-Vents

Du 25 juin au 17 août

Quelques places encore disponibles !

*Des frais de 25\$ sont à prévoir pour toute inscription après le 22 mai 2018.

Tarification/semaine

1 ^{er} enfant	30 \$
2 ^e enfant	27 \$
3 ^e enfant	25 \$
4 ^e enfant	20 \$

Sorties

26 juin	Monstres de la Nouvelle-France	10 \$
3 juillet	Visite St-Bernard	5 \$
10 juillet	Centre des sciences + IMAX	25 \$
17 juillet	Laser Force	28 \$
24 juillet	Ferme du Bassin	25 \$
31 juillet	EKÇA Saute !	25 \$
7 août	Domaine Rouville	25 \$
16 août	Fête de fermeture	15 \$

Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beauregard-Langelier, Annie Bergeron, Annick Corbeil, Martine Boulanger, Mélanie Bonin, Raphaël Labrie, délégué de la municipalité : Sylvain Lafrenaye et coordonnateur: Maxime Girard



Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2018



Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Samedi 23 juin 2018

Au parc Elphège Filiatrault

- 16h00 : Démonstration de désincarcération
- 17h00-20h00 : Visite de la « CASERNE D'INCENDIE »
- 17h00-20h00 : *Animation: Jeux gonflables: « Party Jump »
Maquillage
*Daniel Lussier en musique
- 17h30 à 19h30 : Souper Hot Dog (apportez vos chaises)
- 18h45 : Discours Patriotique, Hommage au Drapeau
- 20h30 +/- : *Défilé de nuit (rues du village) *Prix de participation*
(Certaines conditions s'appliquent) *Inscription 450-278-3318*



Terrain de jeux

- 22h00 +/- : Spectacle « GYM MASTERS » Terrain de balle
- 22h45 : *Feux d'artifice « Royal Pyrotechnie » en spectacle
- : * Suivi du feu de joie traditionnel
- 23h00 ... : Musique : Groupe : « Vision R »



**Drapeau du Carillon
(24 po x 36 po) en vente
au bureau municipal
au coût de 30\$.**

CANTINE « LA PATATE DU QUÉBEC » ET BAR SUR PLACE

Dimanche 24 juin 2018

- 10h00 : Volée des cloches
À l'église
- 10h00 * : Décoration de vélos pour les jeunes Prix de participation
- : Défilé des jeunes artistes avec leurs vélos décorés
- 10h30 * : Randonnée vélos adultes (20 à 30 KM) (départ au centre)

* En cas de pluie, ces activités seront annulées.
Les autres activités auront lieu au Centre communautaire.

Informations :

Brigitte Roy : 450-278-3318
Rosalie Grégoire : 450-792-2024
Rita Bourgault : 450-792-3427
Benoit Ménard : 450-261-6052



Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

➔ **Aucune bouteille de verre ne sera admise MERCI**



ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Dimanche	Mardi 15h à 18h30	Mercredi	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 15h à 22h	Samedi 12h à 17h
Juin 2018					
10 Danse !	12 Aide aux travaux scolaires	13	14 Aide aux travaux scolaires Rencontre de parents CIEC	15 Impro à Saint-Barnabé-Sud	16 Devoirs et lecture
17	19	20	21	22 En voiture!	23 St-Jean de Saint Jude
24 Bonne St-Jean-Baptiste!	26	27 Lancement de la CIEC	28	29	30

Appelle-nous pour un transport au (450) 250-2488#2 1 heure avant l'ouverture.

Friperie Ado

Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en chercher, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

Contactez-nous 450-250-2488 #4 Merci de nous encourager !

La MDJ sera ouverte tout l'été. Marie-Junie et Maya seront là pour accueillir vos ados, à partir du 19 juin.

Mardi: 12h à 18h
Mercredi: 12h à 18h
Jeudi: 15h à 21h
Vendredi: 15h à 22h
Samedi: 12h à 17h

Au menu : sport, jardinage, jeux de société, activités extérieures, jeux de rôle, musique et toutes autres propositions.

La maison des Jeunes est à la recherche d'outils de jardinage. Si vous avez des pelles, des bèches, des petits instruments pour planter des fleurs. Nous sommes preneurs, appelle-nous (450) 250-2488#4



Tu veux une première expérience de travail, viens avec tes parents à la soirée d'information sur la coopérative jeunesse de service CIEC le **14 juin à 17h30 à la MDJ au 1426, rue Saint-Pierre Saint-Jude.**

Tu as entre 14 et 17 ans, tu as un profil entrepreneur, tu veux travailler cet été, tu veux créer ton propre emploi, tu veux être ton propre patron, la CIEC est là pour toi!

Contacte-nous!
10 places disponibles.

On t'offre des rencontres avec des entrepreneurs, du soutien logistique, et plus.

Transport fourni: (450) 250-2488 #2
Tu choisis ton travail, tu gagnes de \$\$\$

Lancement officiel le
27 juin à 18h30
450-250-2488 #2



La chronique *Faucon vous en parle!*

Le busard des marais a quelque chose d'une chouette diurne... quoi?



Par Guy Fitzgerald

Si vous regardez dans votre guide d'identification d'oiseaux, vous verrez probablement le nom de busard St-Martin. Cet oiseau est revenu à son ancien nom de busard des marais récemment. Il s'agit d'un oiseau de proie facilement identifié, même au passage en conduisant votre voiture en campagne. Il a tendance à planer assez bas au-dessus des champs et lorsqu'on voit le dos de sa queue, on remarque une zone blanche évidente à sa base. Il vole en rase-motte pour détecter ses proies favorites, les petits rongeurs, grâce à une ouïe très développée. En effet, si on regarde sa tête de face, on observe une disposition des plumes en disques faciaux comme chez les chouettes. Ces coupes servent à concentrer le son vers le canal auditif de l'oreille. Ce n'est pas une chouette et il n'est pas nocturne, mais bien diurne (il chasse de jour).

Le mâle adulte est d'un gris très pâle, alors que la femelle est brune. Il s'agit d'une espèce polygame. Le mâle peut accoupler et s'occuper de pourvoir plus d'une femelle (polygynie) en souris pour nourrir les petits. Le nid consiste en une dépression dans les hautes herbes au sol en bordure d'un fossé ou d'un marécage. Il faut donc être vigilant lors de la coupe de foin pour ne pas faucher un nid et surtout, il faut respecter une largeur de végétation près des fossés. Vous avez déjà entendu parler du respect des bandes riveraines? Voici un exemple concret de l'impact sur la biodiversité. Si vous avez des questions sur ce principe, n'hésitez pas à contacter ou à visiter le site Internet du [Comité de bassin versant de la rivière Salvail](#) ou sa [page facebook](#).



On devine les disques faciaux sur cette jeune femelle.
(Photo: Guy Fitzgerald)



Remise en liberté d'un mâle adulte réhabilité à Chouette à voir!
(Photo: Guy Fitzgerald)

En venant visiter *Chouette à voir!* ouvrez l'œil, vous pourriez apercevoir un busard planant au-dessus des champs. Dès le 23 juin prochain, nous serons ouverts 7 jours sur 7 pour l'été. Suivez-nous sur notre site Internet uqrop.qc.ca et sur [notre page facebook](#).



Un jardin communautaire cet été à Saint-Jude

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la municipalité pour réserver votre parcelle !



La municipalité de Saint-Jude aménagera un jardin communautaire cet été près du nouveau développement résidentiel, sur la rue Martin. Pour la première année, le jardin communautaire sera composé de 10 parcelles de jardinet de 10x10 pieds.

Les parcelles sont louées **GRATUITEMENT** aux citoyens de Saint-Jude. Premier arrivé, premier servi! Téléphonnez ou rendez-vous directement au bureau municipal pour réserver votre parcelle de jardin.

Attention, une seule adresse civique par jardinet. Vous pouvez partager une parcelle avec des amis ou votre famille, mais une seule personne sera responsable de ce jardin.

Inscriptions:

Bureau municipal
940, rue du Centre
Saint-Jude, J0H 1P0
Téléphone : 450-792-3855



Ce projet est réalisé en collaboration avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutains. Pour en savoir plus sur les projets de l'organisme :

Amélie Cordeau
Chargée de projet en agriculture urbaine
Ameliecordeau057@hotmail.ca
www.CCCPEM.com
581-230-3543



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ NOUS!



30 JUIN

930, RUE DU CENTRE, SAINT-JUDE

LE SAMEDI 30 JUIN, DE 9 H À 13 H

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-VOUS!

Les samedis dès 9 h

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 9 JUIN

SAINT-LIBOIRE // 16 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 23 JUIN

SAINT-JUDE // 30 JUIN

SAINT-HUGUES // 7 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 14 JUILLET

SAINT-PIE // 21 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 4 AOÛT

SAINT-LOUIS // 11 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 18 AOÛT

SAINTE-MADELEINE // 25 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE // 1 SEPTEMBRE

SAINT-HYACINTHE JARDIN DANIEL A. SÉGUIN // 8 SEPTEMBRE

www.matinees-gourmandes.com |



AMÉRIQUE RÉGION DE
SANT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

INSTALLATION POUR FEU EN PLEIN AIR Sans permis en zones urbaines et blanches

Article 20 - Feu en plein air

- Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés de tout objet (Ex.: haie, patio, cabanon, bouteille de gaz propane).
- Le foyer extérieur ne peut être installé à moins de 3 mètres de la ligne de propriété.
- Le foyer extérieur doit être muni d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation. L'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10mm dans sa partie la plus grande.
- Vous devez respecter la réglementation sur la nuisance par la fumée.



3m

3m

Article 22 - Conditions d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Sans permis et territoire rural

POINTS À RESPECTER (Règlement général G100)

Article 20 - Feu en plein air

- Un foyer extérieur doit être utilisé et la hauteur des flammes doit être inférieure à 1 mètre.

Article 22 - Condition d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.

- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-563-6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problème, il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

RECOMMANDATION : L'installation d'un foyer extérieur est fortement recommandée



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Nous accueillons trois nouveau-nés et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Evalie, fille de Marjolaine Gadbois et Sébastien Riopel

Milan, fils de Marilyn Legault et Frédéric Jacquemain

Anne, fille de Marie-Michèle Bertrand et Guillaume Brien



GAGNANTS DES PRIX REMIS À LA SOIRÉE DE VISIONNEMENT

CATÉGORIE JEUNE :

Amélie Graveline : Certificat-cadeau de 200\$ pour l'école de conduite Jasmil de Saint-Hyacinthe

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe

Gabryelle Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ au commerce Buropro Citation

Jérémy Bruneau : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Gabrielle Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Jérémy Nadeau, instigateur du projet Skate park : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sébastien Graveline, projet Skate park : 1 bon d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

Olivier Beaudoin, projet Skate park : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe

POPULATION :

Mélanie Bonin : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Rita Labossière : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

Mélissa Turcot : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta

Francis Grégoire : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

David Picard Béchard : 1 paire de billets de spectacle 1er One man show de Christian Vanasse

Josée Mathieu : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Pierre-Luc Ouellet : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert

Kym Desmarais : 1 des bons d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Guy Fitzgerald : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Pacini

Annick Corbeil : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Sylvie Beauregard : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Gaétan Girouard et Lucie Larue : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS

PRIX DE PRÉSENCE LORS DU VISIONNEMENT :

POPULATION

Rita Labossière : 1 paire de billets - spectacle Jean-Michel Anctil, le jeudi 21 juin 2018 Salle Juliette Lassonde

François Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant Pépé Trattoria

René Lavallée : 1 bon d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espiègle

Lorraine Ménard : 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier

Thérèse Laplante : Ensemble à fromages – donateur anonyme

JEUNES

Xavier Graveline : 1 bon d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES

Sandrine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Delphine La Brie : 1 bon d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe

Amélie Graveline : 1 bon d'achat de 15\$ valide au restaurant La Cage aux sports



**OFFRE
D'EMPLOI**



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

VANDALISME



Depuis quelques semaines, nous sommes victimes de vandalisme au parc: bouteilles en verre brisées sur la patinoire, table à pique-nique montée sur un module, poubelles renversées sur des jeux, porte du Croque-livre arrachée, etc.
En plus des coûts financiers importants qui résultent de la réparation ou du remplacement des biens brisés, le vandalisme a un impact négatif sur le milieu de vie. Un parc constamment vandalisé ne sera plus fréquenté par les enfants. Les jeux ne seront plus remplacés et le quartier ne pourra plus bénéficier d'équipements publics en bon état. Le geste peut être gratuit, les conséquences sont pourtant lourdes pour la communauté. Les endroits vandalisés n'inspirent pas confiance. Laissés à l'abandon, ils peuvent devenir des lieux où s'effectuent d'autres crimes comme le trafic de drogues.

Se sentir en sécurité est un besoin fondamental. Le vandalisme va à l'encontre de ce besoin et contribue à augmenter la peur dans le quartier. Celui-ci devient alors moins accueillant et sa réputation se détériore. Sachez qu'il est très important pour tous de vivre dans un milieu sain. Prendre soin de son quartier est un des facteurs qui améliorent le bien-être des gens qui y vivent.

Le vandalisme est un **acte intentionnel** de destruction ou de dégradation de la propriété d'autrui.

N'hésitez pas à faire comprendre aux jeunes que le vandalisme est un crime et que tous en payent le prix.

CONGÉS FÉRIÉS



Veillez noter que le bureau de la municipalité sera fermé les 25 juin et 2 juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête de la Confédération.

Bon congé à tous!



DÉMÉNAGEMENT : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGEMENT PAS

Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidants des municipalités membres qui sont desservies par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter votre nouveau calendrier de collecte sur notre site Internet au www.riam.quebec.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

HERBE À POUX



Depuis quelques années, vous aurez remarqué que les levées de fossé sont fauchées tardivement dans la saison. Cette mesure nous permet de mieux contrôler l'herbe à poux en bordure des routes. Appliquée à deux périodes optimales, soit à la mi-juillet et à la mi-août, la coupe de l'herbe à poux permet de réduire de neuf fois la production de pollen.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Jude, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et madame Sylvie Beauregard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous, nouveaux résidants de notre municipalité. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'information allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.



COLLECTE DE GROS REBUTS - 4 JUILLET 2018

Il suffit de les mettre à **compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.



RÉCUPÉRATION DES PILES



Soucieuse de protéger l'environnement, la municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture du bureau. Lors de la collecte des matières dangereuses, notre équipe s'occupera d'aller les porter.

AVIS D'ÉBULLITION

Dans le but de vous informer le plus rapidement possible lors d'un avis d'ébullition ou de la levée de l'avis, il est possible de communiquer avec le bureau municipal au (450) 792-3855 pour nous donner votre adresse courriel pour recevoir les informations. Il est également possible de vous abonner à la page Facebook de la municipalité afin d'avoir les informations.

AVIS PUBLIC



**AVIS D'ÉBULLITION
DE L'EAU POTABLE**

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Si vous êtes une personne à mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive ou autre, vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation de votre domicile lors d'un incendie ou d'une mesure d'urgence. Nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal afin de mettre à jour nos listes en collaboration avec le Service de Sécurité Incendie. Tél.: (450) 792-3855 poste 8001.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES ET PEINTURES - 7 JUILLET 2018

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	Stationnement du centre communautaire



Les tiques s'installent dans la région



La maladie de Lyme peut être transmise par la piqûre d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, étant donné que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedelymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie



Couscous au miel et feta



Préparation: 15 minutes

Cuisson: 5 minutes

Total: 20 minutes

Portions: 8 tasses (2 L)

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) d'eau
- 1 tasse (250 ml) de couscous
- $\frac{1}{3}$ tasse (80 ml) de miel
- 2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
- 1 conserve de lentilles brunes, rincées et égouttées
- 2 oignons verts, hachés finement
- 1 carotte moyenne, râpée
- $\frac{1}{2}$ concombre anglais, coupé en petits dés
- $\frac{1}{2}$ bloc (200g) de fromage feta, émietté

Préparation

1. Porter l'eau à ébullition et retirer du feu.
2. Ajouter le couscous, le miel et l'huile. Mélanger délicatement.
3. Couvrir et laisser reposer 5 minutes.
4. Dans un grand bol, déposer le reste des ingrédients.
5. Terminer en ajoutant le couscous. Bien mélanger.

Visitez le site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



**UN CONSEIL DE LA RÉGIE
POUR VOUS FACILITER LA VIE !**

**Des GROS REBUTS à disposer...?
Des PROJETS DE RÉNOVATIONS...?**

Deux écocentres sont **accessibles gratuitement**, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie, du **14 avril au 25 novembre**, de **8h30 à 16h30**.

- 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe
Vendredi, samedi et dimanche
- 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale
Samedi et dimanche

MATÉRIAUX SECS – Débris de construction/démolition, mélamine, bois traité, métal, brique, béton, bardeaux d'asphalte, gypse, fenêtrage, PVC...

ENCOMBRANTS – Électroménager, toilette, bain, lavabo, mobilier, matelas, chauffe-eau, styromousse, objet de plastique, barbecue (sans bonbonne), tapis, toile de piscine, équipement sportif...

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTRIQUE ordinateur, télévision, petit appareil ...

PNEUS - sans jantes de diamètre inférieur à 112,5 cm (45 po)

HUILE ET PEINTURE

MATIÈRES NON ACCEPTÉES - Batterie auto, pile, bonbonne de propane, fluocompacte, fluorescent, RDD, pneus hors dimension ou avec jantes.



Effectuer un tri préliminaire des matières avant de se présenter au site et prévoir de l'aide pour le déchargement des matières.

Pour la liste complète des produits acceptés, visitez notre site internet www.riam.quebec ou appelez-nous **450 774-2350**



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - CALENDRIER DES VIDANGES

MUNICIPALITÉ	2018		2019	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosse
Saint-Jude 2018: Du 15 au 21 août <i>Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.</i>	Route de Michaudville	68	Rang Fleury	39
	Rue Settecasì	2	Rang des 48	14
	Rang de la Grande Ligne	1	Rang Salvail Nord	21
	Rue Cécile	22	Rang Basse Double	11
	6 ^{ième} Rang	49	Rang Salvail Sud	29
	Rue Graveline	11	Rang Sainte-Rose	35
	Rue Beaucage	3		
	Rue L'Heureux	7		
	William Houde	1		
TOTAL :		164		149

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

RBO: 5686-0406-01



792-3831



Boucherie Gaudette
 Abattage et débitage pour congélateur
 Boeuf, veau, porc
 Comptoir de viandes
 Poulet, poisson, viandes froides
 Coupe française, Produits maisons

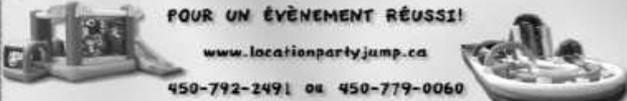
Emball. sous vide **Marie-Claude Grégoire,**
 propriétaire

878 rue St-Edouard
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP
STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!
 www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil
 Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com **Commercial - Résidentiel**



**Service de garde des p'tits
 nombrils**

931 Ménard
 Saint-Jude, J0H1P0
 Tél 450-501-2242
 Adresse électronique:
 Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!




CENTRE ÉQUESTRE
Le Chevignon
450-230-1994
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS
 www.centreequestrelechevignon.com



Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante ltée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
 - Optimisation fiscale
 - Gestion de la dette
- Planification successorale

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télé.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)

Agricole (bétail, lavage...)



Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prêlart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages

melanie@vascosthyacinthe.com

T. (450) 768-5412 #237

F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe

3200, boul. Laframboise,

St-Hyacinthe (Qc)

J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis JOG1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

*Espace publicitaire disponible
50\$ pour 11 parutions*



Toilettage et Pension
Mon Ami Poilu
 Lydia Ouellette
 Toilettuse comportementale
 438-887-3464
 34 rang fleury
 Saint-Bernard de Michaudville
 J0H 1C0

Service de garde
Les P'tits Loups
 Hélène Levasseur, prop.
 1245 route de Michaudville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187



PLOMBERIE PROJESS
 Résidentiel Commercial
 Propriétaire Jessy Provencal
 plomberieprojess@gmail.com
 T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113
 RRC 5633-4194-01



LES PETROLES O. ARCHANGE
 Y.L.S. Inc.
 39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com
 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville
 dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc
 Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts
 Service courtis, minutieux et personnalisé
 57, 6ème rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pmecomptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.
QUINQUAILLERIE EPICERIE
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial

 Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY
 1275, St-Édouard, St-Jude
 Sur rendez-vous.
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30
792-2398


www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605
 Nouveaux services d'aide à domicile
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



Lorraine Bousquet
Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com


Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guerault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guerault@hotmail.com

*Espace publicitaire disponible
 50\$ pour 11 parutions*

CONTACT RICHELIEU-YAMASKA 

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) 1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



Entreprise **S.Gaudette** 

RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450-792-3355
Agence immobilière

Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com



1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

**Caméra à lentille fixe
 HDCVI 1080P
 149\$**



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1574, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux

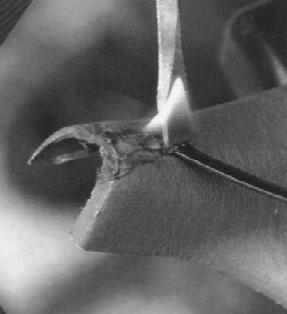


Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée
 885 4 Rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGALT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



Le bureau municipal sera fermé le lundi 25 juin pour la St-Jean Baptiste, ainsi que le lundi 2 juillet pour la Fête du Canada.

Bon congé à tous!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

6 août - 4 septembre - 1er octobre

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Francis Grégoire (450) 792-2024

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554

M. Marco Beaudry (450) 278-4636

Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

David Jacob, inspecteur municipal

Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30.

Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local

Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943
Curé: Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2018

1^{er} versement: 1er mars 2018
2^e versement: 1er juin 2018
3^e versement: 1er septembre 2018

